

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois . . . . . » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées and Départs), ADMINISTRATION et BUREAUX DE RÉDACTION, and a note: Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

Pour 4 fr. 25

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1898, franco dans toute la Suisse.

Pour 9 fr. 25

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1898, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

MARDI 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1898

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 58: « Erzgebirge ».

Conférence publique

Par M. Dr. Ed. Béguelin, à 8 1/2 h., à l'Amphithéâtre.

Sociétés de musique

Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, à 8 1/4 h.

Orchestre Sainte-Cécile. — Rép., à 8 1/2 h., local.

Intimité. — Répétition de l'Orchestre, à 8 1/4 h.

Sociétés de chant

Céolienne. — Répétition à 8 1/2 h. du soir.

Orphéon. — Répétition à 8 1/2 heures.

Union Chorale. — Répétition générale, à 8 1/2 h.

Melvétia. — Répétition partielle, à 9 h.

La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 h.

Frohsinn. — Gesangstunde, um 9 Uhr.

Deutscher Gem. Kirchen Chor. — Stunde, 8 1/2.

La Coterie (section chorale). — Répétition, à 8 1/2 h.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices, à 9 h., à la Halle.

L'Haltère. — Exercice, à 8 1/2 h., au local.

Réunions diverses

Jeunes radicaux. — Assemblée générale, à 8 1/2 h. au Sapin.

La Glaneuse. — Assemblée, à 9 h.

La Littéraire. — Assemblée générale, à 8 1/2 h.

Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion à 8 1/2 h. (Fritz Courvoisier, 17).

Société féd. des sous-officiers. — Leç., 8 1/2 h.

Union sténographique suisse. — Cours préparatoire, de 8 à 9 h., Cours supérieur, de 9 à 10 h., au Collège primaire.

Mission évangélique (1<sup>er</sup> Mars 11<sup>e</sup>). — Etude biblique, à 8 h. du soir.

Clubs

Club d'Escrime. — Leçon, à 8 h., au local.

Club des Gob'Quilles. — Réunion, à 8 1/2 h.

Club des Menteurs. — Assemblée générale mardi.

Club du Potét. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h.

MERCREDI 2 FÉVRIER 1898

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.

Fanfane du Grutli. — Répétition, à 8 1/4 h.

Club musical. — Répétition, à 7 1/2 h.

Orchestre l'Avenir. — Répétition générale, à 8 3/4 h. du soir, au local.

Sociétés de chant

Chœur classique. — Répét., à 8 h., Coll. Indust.

Chorale des carabiniers. — Rép., à 8 1/2 h., au local.

Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 1/2 Uhr.

Chœur mixte cath. national. — Rép., à 8 h.

Sociétés de gymnastique

Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses

La Diligente. — Répétition, à 8 3/4 h., au local.

L'Amitié. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir, au local.

L'Amitié (Sect. litt.). — Rép., à 10 h., au local.

Société féd. des sous-officiers. — Escrime, 8 1/2 h.

Clubs

Club du Tarot. — Réunion, à 9 h. du s., au local.

English conversing Club. — Meeting, à 8 1/2.

Club du Cent. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club imprévu. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club du Rameau. — Séance, à 9 h. du soir.

Club des Dérames-tot. — Réunion, à 8 3/4 h. du soir.

Lettre du canton de Vaud 1)

(D'un correspondant spécial)

La fête de l'indépendance. — Trois accidents

Eh bien! non, nous n'avons pas sauté, le 24; et le sinistre farceur qui nous annonçait que le poignard et le feu joueraient un rôle dans nos fêtes du Centenaire n'a pas osé se montrer. Tout s'est au contraire passé le plus correctement du monde et le peuple vaudois a fait preuve ce jour-là d'une dignité, d'un savoir.

1) L'abondance des matières nous a obligés à renvoyer jusqu'à ce jour, cette lettre que nous avons reçue vendredi déjà.

vivre, d'une délicatesse remarquables. La presse bernoise elle-même, dont on craignait d'éveiller les susceptibilités, reconnaît que les Vaudois ont agi avec tact et discrétion. Aussi ne leur ménage-t-elle pas ses félicitations. Le Bund d'hier, entre autres, publie un article fort élogieux à notre adresse.

Je ne vous parlerai pas des détails de la mémorable journée de lundi, je veux simplement vous dire que cette fête, à laquelle tout notre peuple sans distinction d'opinions, a pris part dans un magnifique élan d'enthousiasme, a revêtu un caractère grandiose. Elle a été la véritable fête de la nation, et s'il y avait des étrangers à l'imposante réunion de Beaulieu ou vingt mille citoyens et citoyennes se trouvaient assemblés, ils ont pu se convaincre que les patriotes ne manquaient pas dans notre cher canton.

La ville de Lausanne était superbement décorée. Jamais encore je ne l'avais vue si belle, si pimpante, si gracieuse. Pas une fenêtre sans drapeau, pas un balcon sans guirlandes, pas une rue sans majestueuses oriflammes. Nos vieux Escaliers-du-Marché, si négligés d'habitude, étaient tapissés du haut en bas de draperies aux couleurs cantonales, ornés de sapins, de verdure, abondamment transformés; la place de la Palud ressemblait à une délicieuse bonbonnière tellement ses habitants avaient mis de soin à la parer; la rue de Bourg, la rue aristocratique par excellence, avait une décoration splendide, qui a certainement dû coûter des sommes fortes.

Il faut dire aussi que chacun y avait mis du sien. Dans tous les quartiers des comités s'étaient constitués pour organiser l'ornementation, et c'était à qui ferait le mieux, à qui donnerait le plus de son temps et de son argent. Il fallait voir la veille de la fête l'entrain régnant dans nos rues, les hommes, les femmes, les enfants travaillant sans relâche, avec un zèle infatigable, pour que tout fût propre et joli. Ah! le réconfortant spectacle, à notre époque de veulerie, que celui de ces milliers de citoyens se levant comme un seul être aux simples mots de Patrie et de Liberté. Ah! le bon pays que celui où se passent de pareilles choses, et qu'il est doux de vivre au milieu de tels hommes!

Il va sans dire que de nombreuses devises avaient été suspendues un peu partout; mais, le croiriez-vous, aucune ne contenait la moindre allusion blessante à l'égard de nos compatriotes bernois. J'en ai remarqué une bien jolie sur un transparent installé devant les bureaux du Conteur vaudois, rue Pépinet. Au haut de l'appareil, trois personnages: deux paysans vaudois, les immortels Favey et Grognoz, et un ours. Tous trois tenaient un verre à la main, et à côté d'eux se trouvait une bouteille de Dézaley à moitié pleine. Au-dessous, le dialogue suivant:

— On est bons amis tout de même?

Et l'ours de répondre, en avançant son verre pour trinquer:

— Ja, freilli!

N'est-ce pas gentil, cela?

Et d'ailleurs, pourquoi leur en voudrions-nous, à ces excellents Bernois? En somme, si leurs Excellences nous ont opprimés, le peuple, lui, n'y était pour rien. Et puis, comme l'a dit fort justement M. le colonel Secretan dans son discours de Beaulieu, Berne nous a rendu un fier service en nous arrachant aux griffes de la maison de Savoie, en nous donnant la religion réformée, en créant notre Académie. La tutelle de l'Ours nous a mûris pour la liberté, en nous la faisant désirer et apprécier comme le bien le plus précieux qui soit au monde.

Aussi les nombreux orateurs de la journée ont-ils eu soin de faire remarquer que la manifestation de lundi ne visait personne, et qu'elle était simplement l'expression d'un peuple heureux de fêter son indépendance après une longue servitude imméritée, désireux de prouver sa reconnaissance à ses libérateurs, fier de s'affirmer, de se faire voir dans sa force aux autres peuples de la commune patrie.

Chaque citoyen avait pris à cœur de ne pas se montrer agressif, et pendant toute la durée de la fête aucune note discordante ne s'est fait entendre, aucun scandale ne s'est produit.

Chose extraordinaire, la police n'a pas opéré une seule arrestation, et, bien que les cafés soient restés ouverts pendant toute la nuit du 24 au 25, elle n'a pas eu à dresser de procès-verbal pour tapage nocturne.

Tout le monde a gardé une attitude correcte, et, après la brillante illumination de la soirée, les rues se sont peu à peu vidées paisiblement. A minuit et demie on se serait cru à la fin d'un dimanche ordinaire; jamais on n'aurait supposé que la foule énorme qui avait circulé pendant la journée pût si rapidement s'écouler.

Au théâtre, la Société littéraire de Lausanne a donné la première représentation de Davel, drame patriotique en vers de Virgile Rossel. La salle était archi-comble, et a applaudi avec enthousiasme l'œuvre superbe du jeune professeur de droit. Les décors, peints par M. Behré, ont excité l'admiration générale, ainsi que les costumes, confectionnés d'après des données historiques très exactes. L'interprétation a été d'un bout à l'autre excellente, et les acteurs ont été applaudis comme ils le méritaient. Quant à l'auteur, il a été rappelé deux fois sur la scène par le public, et une superbe couronne lui a été offerte.

Détail piquant: M. Virgile Rossel est Bernois, et l'amateur qui a joué le rôle de Davel, M. Witschy, compte également parmi nos confédérés des bords de l'Aar.

C'est assez dire, n'est-ce pas, que nous sommes absolument sans rancune!

\* \* \*

Malheureusement les fêtes du centenaire ont été attristées par trois accidents fort regrettables. Le premier s'est produit dimanche matin sur le lac de Joux, où M. le professeur Jaques Berney, de Lausanne, s'est noyé en compagnie d'une demoiselle avec laquelle il patinait. M. Berney, qu'on a enterré mercredi après midi, était un juriste très distingué et de plus un travailleur infatigable. On ne le voyait jamais entre ses heures de cours à l'Université: il restait chez lui à étudier ou à écrire. Il a publié entre autres: De la demeure du débiteur en droit romain et suisse; De l'extradition, ouvrage couronné par la Société suisse des juristes; Précis de droit usuel; La revision des constitutions cantonales; Du droit d'initiative en matière législative et constitutionnelle, etc., etc. Il était membre associé de l'Institut de droit international privé depuis 1896, secrétaire du tribunal arbitral franco-italien, sténographe officiel du Grand Conseil et du Conseil vaudois. C'est en cette qualité que j'ai pu apprécier son caractère aimable et sa grande complaisance. Jaques Berney adorait aussi les sports, et l'on sait ce que sa passion lui a coûté.

Les victimes des deux autres accidents sont un jeune homme de Borrex-sur-Nyon, et un autre de Villeneuve. Tous deux ont été grièvement blessés par l'explosion d'engins dont ils se servaient pour tirer des salves. Le premier doit être mort à l'heure qu'il est; il a eu le crâne fracassé par un éclat de métal du poids d'un kilogramme.

Un malheur n'arrive jamais seul.

Nouvelles étrangères

France. — On mande de Paris, 31 janvier:

La Chambre adopte à l'unanimité le projet supprimant les remparts de Paris, entre le Point-du-Jour et Pantin. Elle aborde ensuite la discussion du budget de la marine. M. Lockroy blâme le désordre qui règne dans les bureaux du ministère de la marine. Il loue la science et l'héroïsme de la marine française; mais, suivant lui, l'administration est bien imparfaite. L'orateur rappelle les efforts de toutes les nations pour augmenter leur marine, tandis que la flotte coloniale française n'est composée que de navires en bois.

— Le commandant Esterhazy a demandé au ministre de la guerre l'autorisation de poursuivre ses dénonciateurs et ses diffamateurs.

Allemagne. — Le Reichstag a porté le traitement du chancelier de l'empire à 100,000

marcs. Les libéraux, les socialistes et le parti du peuple de l'Allemagne du Sud ont voté contre cette augmentation.

Italie. — A la Chambre, le comte Bonin, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, répond à une interrogation de M. del Balzo sur l'action de la représentation diplomatique italienne à Paris dans l'affaire Dreyfus.

M. Bonin déclare que cette représentation n'était pas appelée à exercer une action quelconque dans ladite affaire, qui est d'une nature très délicate et ayant un caractère exclusivement intérieur.

Dans une affaire de ce genre, la représentation des pays étrangers doit, pour des motifs de correction internationale faciles à saisir, garder une réserve d'autant plus grande que l'intérêt et l'émotion soulevés sont plus intenses.

Après avoir constaté qu'aucun fonctionnaire de l'ambassade d'Italie n'a reçu jusqu'ici de citation, en sorte qu'il n'y a pas encore eu lieu d'examiner quelles instructions il convient de leur donner, le comte Bonin ajoute: « D'ailleurs, je puis affirmer de la manière la plus explicite que ni notre attaché militaire, ni aucun autre agent ou représentant du gouvernement italien n'a jamais eu aucun rapport direct ni indirect avec Dreyfus. »

Les paroles du comte Bonin ont été accueillies par des témoignages de vive approbation.

M. del Balzo s'est déclaré pleinement satisfait; puis la séance est levée.

Angleterre. — On mande de Londres, 31 janvier:

Une dépêche de Peschawar confirme que, dans l'échec infligé à la brigade Westmacote, cinq officiers et quinze soldats ont été tués, et une trentaine blessés. Les cadavres du colonel Haughton et d'un soldat ont été retrouvés. Un détachement recherche les autres corps. Le rapport du général Westmacote constate que la conduite des troupes anglaises a été superbe. L'ennemi a subi des pertes considérables.

Les affaires d'Orient

Francfort, 31 janvier. — On mande de Constantinople à la Gazette de Francfort que M. Zinovieff, ambassadeur de Russie, a fait savoir à quelques-uns de ses collègues que si les puissances n'acceptent pas la candidature du prince Georges de Grèce, la Russie retirera son escadre des eaux crétoises. Dans les cercles turcs bien informés, on assure que si le prince Georges est élu gouverneur de la Crète contre la volonté de l'Allemagne, cette dernière retirera immédiatement son vaisseau, l'Oldenbourg.

— Abdul Salin bey, fils de Izzet bey, secrétaire du palais, accusé d'avoir pris part à des menées jeunes-turques, s'est enfui à l'étranger. Izzet bey se refuse depuis hier à se rendre au palais, de peur que le sultan ne le rende responsable de la fuite de son fils, et ne fasse procéder à son arrestation.

L'affaire Dreyfus

L'origine du bordereau

L'Echo de Paris avait annoncé que le bordereau serait parvenu au ministère de la guerre à la suite d'une saisie en territoire étranger, saisie bien et dûment effectuée et constatée, disait ce journal, par un officier de police judiciaire.

L'Echo de Paris ajoutait que le procès-verbal de cette saisie existe aux archives de la guerre, qu'elle a été certifiée par six témoins d'une honorabilité indiscutable.

Le Siècle répond à ces assertions. Il dit que le récit de l'Echo de Paris est pire qu'un roman:

Affirmer, ajoute-t-il, qu'une saisie a été effectuée par un officier de police judiciaire en territoire étranger à Paris, c'est-à-dire dans une ambassade — protégée par des lois dont la violation pourrait entraîner pour le pays les conséquences les plus redoutables, — ce n'est pas seulement se moquer grossièrement

du public, c'est commettre sciemment une mauvaise action.

Et il donne, sur l'origine de ce bordereau, les renseignements qui suivent :

Le bordereau a été volé — et non saisi — par un individu qui n'était point officier de police judiciaire, dans la loge du concierge étranger.

L'attaché militaire étranger à qui ce bordereau avait été envoyé n'a reçu que les documents qui l'accompagnaient et qui avaient échappé au voleur du bordereau.

Cet attaché militaire étranger n'a connu le texte du bordereau que par la publication du journal le *Matin*, et le 10 novembre 1896.

A partir de cette date (10 novembre 1896), le scélérat qui est l'auteur du bordereau, n'a plus remis qu'une seule fois les pieds chez l'attaché militaire étranger auquel il vendait tantôt des documents importants, tantôt des documents sans valeur, comme ceux qui accompagnaient le bordereau.

A la date du 10 novembre 1896, il y avait près de deux ans, comme on sait, que le capitaine Dreyfus, injustement, et irrégulièrement condamné, était à l'île du Diable.

**L'opinion de M. Crispi**

Le correspondant de Rome de l'*Etoile belge* a interviewé M. Crispi au sujet de l'affaire Dreyfus.

L'ancien président du Conseil estime qu'il n'a pas les éléments nécessaires pour dire si Dreyfus est innocent ou coupable. Mais il lui semble que le procès aurait dû être fait au grand jour :

— Et les complications internationales, lui a dit son interlocuteur. D'ailleurs, est-ce qu'en Italie on n'a pas jugé à huis clos et emprisonné pendant de longs mois pour espionnage commis en uniforme le capitaine français Romani ? et en Allemagne, est-ce que l'on agit autrement devant les conseils de guerre ?

— Oui, a répondu M. Crispi, mais l'Allemagne ce n'est pas la France ; votre pays est celui qui a fait la grande Révolution d'où nous tenons tous en Europe la liberté ; il a le devoir de continuer à montrer l'exemple. Du reste, en admettant que les relations internationales eussent à souffrir d'un jugement à portes ouvertes, on aurait dû suivre une procédure plus régulière pour le huis clos. Voyez-vous, il n'y a pas un jurisconsulte, pas un avocat — et je vous parle en cette qualité, en ce moment — qui puisse approuver la manière d'agir du conseil de guerre qui a jugé Dreyfus. Jamais, dans un pays libre, on ne peut condamner un accusé sans qu'il connaisse tous les chefs d'accusation qui pèsent sur lui, et il est indéniable que certains documents importants ont été soumis aux juges seuls sans que ni Dreyfus ni son avocat n'aient pu en prendre connaissance. On aura beau faire, cette irrégularité ne pourra pas disparaître et le jugement militaire reste attaché d'un vice de forme des plus graves, suffisant pour motiver une révision du procès.

M. Crispi a ajouté :

— Je sais bien qu'il y a de graves difficultés à recommencer le procès, à faire revenir Dreyfus de l'île du Diable ; mais ces difficultés doivent disparaître en présence d'une erreur possible. Voyez vous quelque chose de plus inconcevable, de plus affreux qu'une telle condamnation si elle était imméritée ! A tout prix, il faut enlever le poids qui pèse depuis trop longtemps sur des millions de consciences en France et à l'étranger.

M. Crispi s'anime en prononçant ces der-

nières paroles. On sent, en l'entendant, qu'il a réfléchi à l'affaire et qu'il en parle avec une ferme conviction.

Il reprend :

— C'est une besogne délicate pour le gouvernement français, je le comprends, surtout à l'heure actuelle où il y a tant de points noirs à l'horizon ; mais, à la fin du dix-neuvième siècle, il faut que les idées de justice et de liberté priment toutes les autres. Il me semble du reste que la déclaration ambiguë faite récemment par mon ami Bernhard de Bülow indique assez que le gouvernement allemand — si c'est de l'Allemagne qu'il s'agit — n'est pas disposé à prendre l'affaire au tragique.

**Une note de l'Éclair**

L'*Éclair* a publié hier matin la note suivante :

Dans les polémiques que M. Mathieu Dreyfus et les avocats de son frère suscitent à l'étranger contre la France, revient souvent une ineptie, que nous trouvons ainsi énoncée dans un journal belge :

« Les pièces sur lesquelles on a condamné Dreyfus sont de fausses pièces fabriquées pour établir la culpabilité de Dreyfus par des escrocs qui, connaissant la naïveté des gouvernants français, ont dû les leur vendre fort cher. »

La réponse est très simple et très nette : aucune des pièces figurant au procès ou au dossier Dreyfus n'a été achetée.

**La mort du commandant d'Attel**

La *Libre Parole* s'est occupée hier matin du commandant d'Attel. Cet officier supérieur visitait assez souvent, dit elle, à Triel, « chez une dame qui disait être en instance de divorce ». Le 1<sup>er</sup> octobre 1895, il se rendait chez cette dame :

Il était, dit la *Libre Parole*, en bonne santé, alerte, gai, ont dit ceux qu'il venait de quitter : il emportait le petit panier que la dame de Triel devait emplir des fruits de son jardin.

A la station d'Ermont, les employés entendaient des plaintes dans un wagon :

Le commandant d'Attel, continue la *Libre Parole*, n'était pas mort, comme on l'a dit ; mais il se débattait au milieu d'atroces souffrances.

— Il était vert comme un verbeur, nous dit la personne qui nous a fourni ces détails et dont le témoignage ne saurait être suspecté.

La *Libre Parole* dit que quelques instants plus tard le commandant d'Attel expirait :

Il était transporté, le lendemain, à l'hôpital Saint Martin, où une autopsie a dû être faite, en raison des conditions particulières dans lesquelles était mort le commandant d'Attel.

**Le procès de M. Emile Zola**

La *Vérité* a raconté, il y a deux jours, ce qui suit :

M. Zola, on ne l'a pas oublié, s'est adressé en vain à plusieurs des avocats les plus connus et les plus autorisés du barreau parisien pour trouver parmi eux un défenseur.

Or, l'une de ces visites a amené le petit dialogue suivant, dont nous garantissons absolument l'authenticité.

M. Zola était arrivé chez M<sup>e</sup> du Buit, ancien bâtonnier.

M. Zola. — Maître, vous devinez sans doute pourquoi j'ai l'honneur de me présenter aujourd'hui chez vous ?

M<sup>e</sup> du Buit. — Est-ce à propos de votre lettre à M. le président de la République ?

c'est encore Louise et par conséquent c'est ton bien, c'est ta femme que tu auras peut-être à défendre... Tu ne comprends pas ?... Voilà ! Un moyen bien simple pour le docteur William Cooper de se procurer de l'argent, quand il va être installé ici, sera de faire un mariage riche, et ce mariage il pourrait très bien le réaliser en prenant Louise pour épouse, puisqu'elle ne lui est rien, qu'elle n'est sa sœur que d'apparence comme moi je suis son père...

« Et tu verras que cela va être son plan : me faire disparaître d'abord, parce que je le gênerais, je m'opposerais à ses desseins, ensorceler Louise et essayer d'en faire sa femme pour du même coup avoir la maison, les propriétés, ma fortune à moi et la fortune qui revient à Louise du chef de sa mère... Tu verras si je me trompe ! »

— Mais Louise ne consentira jamais !

— Non, peut-être, mais en attendant il la martyrisera ; et puis je ne serai plus là pour la défendre, j'en ai le pressentiment, donc si tu ne te dresses pas énergiquement en face de ce bandit, il fera si bien que Louise deviendra son épouse ou qu'elle mourra après lui avoir tout légué... Mon ami, vois-tu, William chez nous c'est une vipère que nous réchauffons, c'est Troppmann dans notre intérieur, c'est le poignard et le poison menaçant sans cesse ma fille et moi... Ne l'oublie jamais, et quoi qu'il arrive, reste de fer, reste sur la défensive avec ce misérable, garde-toi pour nous sauver ou au moins nous venger !... Attends toi à tout, tout !

— Un homme prévenu en vaut deux ; je vous promets que je vais le serrer de près... Et puis à la vie, à la mort entre nous trois, monsieur, vous, Louise et moi !

— Tiens, prends cette enveloppe dans laquelle se trouvent résumées toutes mes instructions au sujet de Louise et de votre avenir à tous deux ; enferme-la précieusement et tu la déchèteras pour en prendre connaissance dans le cas où je viendrais à disparaître.

Et M. Vaudrot me remit une enveloppe épaisse en parchemin, enveloppe bourrée de papiers.

A ce moment même, on entendit les pas bruyants, les cris et les rires de William qui rentrait, demandait la voiture, prétendait qu'on allait lui faire manquer le train, alors que c'était lui seul dont le retard était cause que nous ne fussions point encore partis.

Nous échangeâmes un dernier regard d'intelligence, M. Vaudrot et moi ; je glissai l'enveloppe

M. Zola. — Parfaitement. Vous savez que je suis cité devant la cour d'assises. Je viens vous prier de vouloir bien accepter de me défendre.

M<sup>e</sup> du Buit. — J'accepte, à une condition ; mais c'est une condition *sine qua non*.

M. Zola. — Mais je suis prêt à passer par toutes vos conditions, maître ; je serai trop heureux de vous avoir pour avocat. Dites-moi donc tout de suite...

M<sup>e</sup> du Buit. — Oh ! c'est bien simple. Je ne vous défendrai que si vous me permettez de plaider la folie.

Tableau !

« Ces renseignements, a déclaré Monsieur Emile Zola, sont absolument fantaisistes. Je n'ai jamais demandé à M<sup>e</sup> du Buit d'être mon défenseur et la conversation que l'on publie est inventée de toutes pièces. Vous savez le nom de mon avocat. Je n'ai pas sollicité d'autres aides que l'on n'a pu, par conséquent, me refuser, et j'ajoute que je suis extrêmement heureux du choix que j'ai fait. Je vous prie de donner ce démenti catégorique à l'information que vous me signalez. »

**Le commandant Esterhazy**

Nous apprenons, dit le *Temps*, que le commandant Esterhazy a demandé au ministre de la guerre à être autorisé à poursuivre ses dénonciateurs.

Le commandant Esterhazy ayant appris que des lettres par lui écrites à M. Aidé, avaient été versées par M. Mathieu Dreyfus entre les mains des magistrats instructeurs, lors de l'instruction ouverte contre M. Esterhazy, a demandé à M. Aidé si c'était celui-ci qui s'était dessaisi de ces lettres et les avait remises à M. Mathieu Dreyfus. M. Aidé a répondu au commandant Esterhazy par la lettre suivante :

Paris, 31 janvier.

Mon cher ami,

Vous m'écrivez que des lettres que vous m'avez adressées, ont été versées par M. Mathieu Dreyfus à l'instruction ouverte contre vous.

Je ne puis m'expliquer ce fait.

J'affirme catégoriquement que jamais on ne m'a demandé de lettres de vous, que jamais je n'en ai livré, et je vous autorise à faire de cette affirmation l'usage que vous voudrez.

Bien à vous,  
E. AIDÉ.

**M<sup>me</sup> de Boulancy**

Une plainte en faux contre inconnu a été, comme on sait, déposée au parquet par M<sup>me</sup> de Boulancy, à la suite de l'acquiescement du commandant Esterhazy et du rapport des experts qui ont conclu à la fausseté et au truquage de la fameuse lettre où se trouve écrit le mot « uhlan ».

Chargé de suivre cette affaire, M. Bertulus a entendu hier après midi M<sup>me</sup> de Boulancy et le commandant Esterhazy.

**Chronique suisse**

**Le caporal Moor.** — On écrit de Berne à la *Revue* :

Une petite histoire qui fait le tour des conversations.

Dans le courant de la semaine dernière, la rédaction de la *Tagwacht*, l'organe de l'Union ouvrière, s'est transportée sans tambour ni trompette — devinez où ? A la caserne de Berne. C'est en effet là que M. Carl Moor, dans une chambre très confortable du reste, a ré-

tout au fond de la poche de mon pardessus ; je serai fortement les deux mains du père de Louise, de ma fiancée de toujours, de ma chère petite amie d'enfance ; et nous rejoignons ensemble l'Anglais.

Je ne laissai rien paraître des émotions intérieures qui m'agitait depuis la sinistre confidence de M. Vaudrot ; je plaisantai même et nous parlâmes pour la gare avec le domestique, pendant que M. Vaudrot, debout, appuyé au pilastre colossal de la porte d'entrée, l'œil triste, soucieux, nous regardait nous éloigner.

Je me retournai pour lui faire encore un signe de la main ; et lui leva les deux bras en l'air comme pour dire : « A la grâce de Dieu ! »

Pauvre cher M. Vaudrot ! Je croyais ses craintes exagérées ; je n'avais pas les mêmes sombres pressentiments que lui ; et cependant... si j'avais su !

Si j'avais su l'avenir infernal que nous préparait ce William maudit, cet étudiant en médecine aussi ivrogne que faux, ce sale et lâche Anglais, mon camarade du quartier latin, mon compagnon de route !

Si j'avais su que M. Vaudrot, Louise et moi, nous allions bientôt mettre les pieds, et pour des années, dans une route semée de précipices, nous y débattre, débattre dans le sang, dans les ténèbres, dans les larmes, au milieu d'assassins, de spectres !

Oh quelle étrange, quelle épouvantable histoire que celle dont les confidences sinistres de l'ancien notaire m'étaient que le premier chapitre, histoire que nous allions vivre nous-mêmes, histoire qui allait être la nôtre, histoire qui allait dépasser en horreur tout ce que nous avons pu lire dans les romans, tout ce que nous aurions pu imaginer !!!

**II**

**L'Étang Rouge**

D'avril à juillet, il n'y a pas loin ; et puis, nous avions nos deux thèses à soutenir, lui pour son doctorat en médecine et moi pour mon doctorat en droit, de sorte que nous ne nous vîmes guère pendant cet été-là au Quartier Latin, William Cooper et moi.

Du reste, il avait de l'avance sur moi, non seulement comme nombre d'années d'étude, mais encore comme date d'examen, aussi comptait-il rentrer à Martainville dès le courant de juillet, alors que je ne pouvais espérer y revenir avant la fin d'août.

digé son journal pendant cinq jours et s'il a dû choisir pour cela ce lieu un peu excentrique, la faute en est à l'autorité militaire qui lui a infligé ces cinq jours d'arrêts pour n'avoir pas fait son exercice de tir obligatoire. Cinq jours, c'est beaucoup peut-être, mais M. Moor est caporal : à tout seigneur tout honneur. Du reste, être logé aux frais de l'Etat, n'est-ce pas le comble des vœux d'un socialiste ?

Le plus piquant de l'histoire, c'est que le caporal Moor a eu, dit-on, pendant trois jours comme compagnon de captivité un co-rédacteur du *Bund* !

**Une lettre de M. Numa Droz.** — L'*Eisenbahnzeitung* ayant insinué que l'attitude de M. Droz dans la question du rachat des chemins de fer était intéressée, M. Droz a adressé à ce journal la lettre suivante :

Berne, le 29 janvier 1898.

Rédaction de l'*Eisenbahnzeitung*  
Berthoud.

Dans votre numéro d'hier, vous donnez à entendre, en me nommant que mon attitude dans la question du rachat des chemins de fer ne serait pas entièrement désintéressée. Je proteste contre cette injustifiable atteinte à mon honneur. Je n'ai aucun intérêt matériel quelconque en cette affaire, ni de près, ni de loin, sous quelle forme ce soit, et je n'obéis à aucun autre mobile que celui de dire librement mon opinion sur une question que je crois grave pour l'avenir de mon pays.

Recevez, etc.

DROZ.

**Nouvelles des cantons**

**ZURICH.** — Une canonnière. — On peut voir actuellement, à Zurich, sur la Limmat, ancree devant la halle de boucherie, une canonnière construite par la maison Escher-Wyss pour le compte du gouvernement japonais. Ce petit navire est en acier galvanisé ; il est démontable et son tirant d'eau n'est que de 35 centimètres. Il peut recevoir un équipage de 30 hommes.

Il va sans dire que cette embarcation n'est pas destinée au service maritime. Elle naviguera uniquement sur les cours d'eau. Son constructeur est M. l'ingénieur Guillaume Reitz.

**VALAIS.** — Le messager faisant le service postal d'Orsières à Bourg-St-Pierre a été attaqué hier, à 2 heures, près de Lildes, par trois Italiens de passage qui l'ont menacé de mort. Le mobile de l'attentat est le vol. Des détails manquent.

— On mande de Sierre, 31 janvier :

L'Agence Télégraphique Suisse apprend que le village de Rindogne a été littéralement rasé ; il ne reste plus que des décombres fumants. Le feu, activé par un fohn violent, a accompli son œuvre en moins d'une heure. Presque rien n'a pu être sauvé. 150 granges et habitations ont été consumées. On assure qu'un homme et deux enfants, ainsi qu'une vingtaine de pièces de bétail, sont restés dans les flammes.

**VAUD.** — *Arzier.* — Mardi 25 courant, à midi, au moment où chacun était encore dans la fièvre de la fête patriotique, un nommé Jus'in Chambaz, qui dinait à la cuisine de l'auberge, s'affaissa subitement, la figure dans son assiette ; on s'empressa autour de lui, mais quand on le déposa sur son lit il rendit le dernier soupir. La victime de cette mort foudroyante était âgée d'une soixantaine d'années et ne laisse pas de famille.

— *Yverdon.* — Le *Journal d'Yverdon* avait annoncé qu'un de ses abonnés donnerait une prime de 100 fr. au pharmacien qui, le pre-

Conformément au plan que j'avais promis à M. Vaudrot de suivre, je jouais un peu le ni ais avec William en lui racontant tout ce que je prétendis être mes petites affaires, en affectant de l'aimer beaucoup, de le traiter en homme supérieur.

Pendant ce temps-là, je surveillais ses allées et venues, je me faisais renseigner, sans avoir l'air d'y attacher de l'importance, par le milieu d'étudiants en médecine neccours qui était le sien.

On me raconta qu'il perdait beaucoup au jeu, et que malgré cela il avait toujours de l'argent dans ses poches pour régaler les camarades, parce qu'il avait trouvé un emprunteur.

Je finis par connaître le nom de cet emprunteur et allai lui emprunter moi-même, comme si j'en avais réellement besoin, une toute petite somme pour les intérêts de laquelle il me demanda cent fois plus que le taux légal, mais que je me hâtai de lui rembourser.

Cela mit le bonhomme en confiance ; et apprenant, par notre conversation, que j'étais originaire de Martainville, il en profita pour me demander des éclaircissements sérieux sur William Cooper et sur ses prétentions à la fortune.

Je fis l'innocent et dis ce que je voulais, mais en même temps j'apprenais que le drôle parlait comme d'une chose prochaine du décès de son gâteau de papa et d'un mariage riche avec une bécasse du pays.

Le père aussi caduc qu'avare dont la mort ne tarderait guère était M. Vaudrot, et la jeune bécasse à plumer par un mariage était ma pauvre et chère Louise.

De plus l'Anglais avait réellement en mains des titres de propriété, des sortes de valeurs au porteur sur des mines de l'Inde, valeurs que sa mère avait toujours cachées à son mari et lui avait fait remettre secrètement, à sa majorité, par un banquier de Londres, exécuteur testamentaire.

M. Vaudrot ne s'exagrait rien : c'était un Troppmann qu'il avait chez lui en y ayant ce gueur fils de geuse, cet Anglais de la haute pègre de Londres par origine, ce carrossier pour lequel la vie et les biens des autres ne comptaient pas du moment qu'il s'agissait de son appétit.

(A suivre.)

**FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 3**

**LE DRAME AU VILLAGE**

LA

**MAISON HANTÉE**

PAR

**LAMY DU VERGER**

— De même que le souvenir de mon père et de ma mère est chose sacrée pour moi ; de même la promesse faite à Louise de me conduire sans cesse comme si elle était à mon bras, promesse que je tiens avec bonheur du reste, la promesse faite à Louise restera toujours chose sacrée pour moi... Dans deux, dans cinq, dans dix ans, il en sera comme il en est aujourd'hui !

— Crois-tu donc, mon pauvre Jules, que moi qui ai été si malheureux en mariage la première fois, que moi qui n'ai que cette chère enfant comme reliques de ma défunte adorée, ma seconde et ma seule vraie épouse, crois-tu donc que moi, avec mon expérience de la vie, je vous aurais laissés vous aimer, Louise et toi, vous destiner l'un à l'autre, si je ne l'avais jugé digne de cet honneur et de ce bonheur d'être l'époux de mon enfant ?... Je l'estime, j'ai foi en toi, je t'aime comme mon fils.

— Oh merci, merci, monsieur !

— Donc, mon ami, tiens-toi prêt à tout ; car c'est non seulement moi qui suis menacé par William,

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

**BANQUE FÉDÉRALE**  
(Société anonyme)  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
COURS DES CHANGES, 1<sup>er</sup> Février 1898.

Nos sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, mais 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

	Est.	Cours
France		
Chèque Paris	100.56 1/2	
Court et petits effets longs	2 100.16 1/2	
3 mois } acc. françaises	2 100.56 1/2	
3 mois } min. fr. 3000.	2 100.56 1/2	
Chèque min. L. 100	25.36 1/2	
London		
Court et petits effets longs	3 25.35	
3 mois } acc. anglaises	3 25.36 1/2	
3 mois } min. L. 100	3 25.37	
Chèque Berlin, Francfort.	124.07 1/2	
Allemagne		
Court et petits effets longs	4 124.07 1/2	
3 mois } acc. allemandes	4 124.22 1/2	
3 mois } min. M. 3000	4 124.32 1/2	
Chèque Gènes, Milan, Turin	85.10	
Italie		
Court et petits effets longs	5 85.53	
3 mois, 4 chiffres	5 85.60	
Chèque Bruxelles, Anvers	100.37 1/2	
Belgique		
3 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3 100.52 1/2	
Non acc., bill., mand., 34 et ch.	3 100.37 1/2	
Chèque et court	3 210.40	
Amsterdam		
3 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3 210.15	
Rotterdam		
Non acc., bill., mand., 34 et ch.	3 211.19	
Chèque et court	4 211.05	
Vienne		
Petits effets longs	4 211.05	
3 à 3 mois, 4 chiffres	4 211.05	
New-York		
Swisse		
Jusqu'à 4 mois	5 5.21 1/2	
Billets de banque français	100.55	
allemands	124.07 1/2	
russe	2.63	
autrichiens	211. —	
anglais	35.36	
italiens	75.45	
Napoléons d'or	100.52 1/2	
Beve-eigns	25.31 1/2	
Pièces de 20 marks	24.81 1/2	

**Maison à vendre**

A vendre de gré à gré une maison moderne située à la rue du Grenier, renfermant 3 appartements avec buanderie, cour et jardin. Belle exposition au soleil. Revenu avantageux et grandes facilités de paiement. Entrée en jouissance à volonté. — S'adresser au bureau de MM. Henri Vuille et Charles-Oscar Dubois, écrivains, Saint Pierre 10. 1441-7

**Chésal à vendre**

Situation exceptionnelle au centre des affaires, Place de l'Ouest, à proximité immédiate de la Poste et de l'Hôpital, le chésal en nature de jardin, rue du Parc, entre les n° 31 et 33. La parcelle en vente mesure en longueur, sur la rue du Parc, 18 m. et en profondeur 19 m. 50, trottoir non compris. Mur mitoyen à l'ouest, déjà construit. n° 276 c. S'adresser Etude Eugène WILLE, avocat et notaire, rue Léopold-Robert n° 58. 1425 5

**Locaux à louer**

A louer, pour le 23 octobre 1898, la maison avec ses dépendances rue de la Paix 51, à la Chaux-de-Fonds. Cet immeuble comprend : deux appartements de trois pièces chacun, cuisine et dépendances ; un appartement de deux pièces et dépendances ; deux grandes caves, remise, lessiverie et cour. Ces locaux conviennent surtout pour un commerce de vins et liqueurs, pour l'exercice duquel ils ont été, du reste, parfaitement aménagés. Situation favorable, à proximité de la gare. 1382-4

**Etude**  
G. Lenba, avoc. et Ch.-E. Gallandre, not.  
RUE DU PARC 50

**Etude D<sup>r</sup> J. GUCHE**

26, Rue Léopold Robert 26.  
Procès, Contentieux,  
Gérances d'immeubles et de fortunes, etc.

**A LOUER**

Pour le 23 avril 1898 :  
Collège 22, appartements de 2 et 3 pièces, bien exposés au soleil. 1410-2<sup>e</sup>  
Hôtel-de-Ville 39. Deux beaux logements situés au 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> étage, composés de 3 pièces, cuisine et dépendances, bien exposés au soleil. 457-7<sup>e</sup>  
Fritz Courvoisier 62. Un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. Prix, 22 fr. par mois. 458-7<sup>e</sup>  
S'adresser à l'Etude  
**A. Monnier, avocat**  
Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché).

**Café-restaurant**

On demande à louer de suite un petit café restaurant, situé si possible au centre du village. 103-1  
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Sur commande  
**Vol au Vent**  
Pâtés froids  
Pièces montées  
etc.

**PIÈCES FINES**  
Desserts fins et ordinaires  
TOURTES en tous genres.

Sur commande  
**GLACES et SORBETS**  
pour Soirées

**PATISSERIE-CONFISERIE**  
**ARTHUR COURVOISIER**  
**72, Rue Léopold-Robert 72**  
TÉLÉPHONE  
**Salon de Rafraîchissements**  
Seul dépositaire pour la Chaux-de-Fonds des VÉRITABLES  
**BISCOMES DE NUREMBERG**  
Grand et beau choix de  
**Boîtes Fantaisies**  
Sur commande :  
Gâteau au fromage  
→● CHOCOLATS, FONDANTS, etc. ●←

**LIBRAIRIE H. BAILLOD PAPETERIE**

Téléphone Rue Léopold-Robert 28, LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone  
**Registres** de Commerce et d'Administration, aux conditions les plus avantageuses. — Toutes les réglures et formats courants sont constamment en magasin. — Fabrication de registres spéciaux, toutes réglures et reliures, dans la quinzaine.  
**Copies de lettres** formats français, allemands, folio, de 250 à 1000 pages, depuis 1 fr. 75 la pièce. Forte réduction par quantité. — Presses à copier. — Mouilleurs. — Buvards.  
**Fournitures de Bureaux.** Papiers en tous genres. — Encres. 16085-18  
— Plumes.  
Expédition au dehors franco

Rue Léop. Robert  
**19 49 Centimes**

**Pastilles Képhir de P. Heuberger**  
Préparation excellente, permettant à chacun d'obtenir par un procédé très simple et très économique un képhir de première qualité, boisson spécialement recommandée par les médecins. Indispensable contre les affections de poulmon, de l'estomac et des intestins, comme aussi contre l'anémie, la chlorose et pour les personnes reconvalesscentes. Prix fr. 2.50 la boîte.  
Dépôt : Pharmacie L. Barbezat, Chaux-de-Fonds. 1099-17

**EPICERIE PELLEGRINI**  
rue de la Demoiselle 99.

**PRODUITS D'ITALIE**  
**Asti ouvert**  
TÉLÉPHONE 18837-21 TÉLÉPHONE

**Incontinence d'urine.**  
Je viens vous annoncer par ces lignes que mon fils, âgé de 10 ans a été guéri d'une faiblesse de la vessie à la suite de la méthode curative que vous nous avez indiquée par correspondance. Il ne mouille plus jamais son lit maintenant, aussi je tiens à venir vous remercier de vos bons conseils. Ponts-Martel, Ct. de Neuchâtel, le 8 Déc. 1896. Emma Tracol-Huguenin. Le soussigné certifie l'authenticité de la signature ci-dessus de Dame Tracol Huguenin, apposée en sa présence. Ponts-Martel, le 8 Déc. 1896. Le Secrétaire communal : L. A. Perrin. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. » N° 3.

**BUVARD ANGLAIS**  
Papeterie A. COURVOISIER  
La Chaux-de-Fonds  
Excellente qualité  
en PLUSIEURS COULEURS  
Forte réduction  
par rame, demi-rame et quart de rame.  
Expédition au dehors franco contre remboursement.

**Extraits de Malt du D<sup>r</sup> G. WANDER, à Berne**  
NOUVEAU : Extrait de malt créosoté, employé avec grand succès contre la phthisie pulmonaire. Fr. 2 —  
Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration. » 1.30  
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale. » 1.40  
A l'iode de fer. Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis. » 1.40  
A la quinine. Contre les affections nerveuses, l'asthme et la coqueluche. » 1.70  
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants. » 1.40  
Au phosphore de chaux. Contre les affections rachitiques, scrophuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants. » 1.40  
Contre la coqueluche. Remède très efficace. » 1.40  
Extrait de malt avec pepsine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digestion. » 1.40  
Sucre et Bonbons de Malt, très recherchés contre les affections catarrhales. NOUVEAU : Extrait de malt à l'huile de foie de morue (peptonisé). 15638-8 Préparation extrêmement nutritive et facile à digérer. » 1.40

**Orfèvrerie**  
**E. Richard-Barbezat**  
25, Rue Léopold-Robert 25.  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Bijouterie or, argent et plaqué  
TÉLÉPHONE 3623-3

**A LOUER**  
RUE LÉOPOLD ROBERT 64  
pour Saint Georges 1898  
un APPARTEMENT moderne, au 3<sup>me</sup> étage, composé de 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, lessiverie dans la maison.  
Pour Saint-Martin 1898  
le MAGASIN avec appartement y adossé, occupé actuellement par la BRASSERIE NATIONALE 17570-26\*  
S'adresser même maison, au 1<sup>er</sup> étage.

**Etude Ch. BARBIER, not.**  
19, RUE DE LA PAIX, 19

**A LOUER**  
Pour Saint-Georges 1898 :  
A.-M. Piaget 63, deuxième étage de 2 pièces. 1419-2\*  
Progrès 9-A, 2<sup>me</sup> étage, 2 pièces, 260 fr. 861-5\*  
Doubs 75, beau logement de 3 pièces, 2<sup>me</sup> étage. 1890-14\*  
Rocher 11, troisième étage de 3 chambres ou au besoin 4 pièces. cuisine, alcôve et dépendances. Prix modéré. 18921  
Progrès 4, 1<sup>er</sup> étage de 2 pièces. 16669  
Paits 17. Rez-de-chaussée de 2 pièces. 15391  
Industrie 10. Troisième étage de 3 pièces. 15393

**A LOUER**  
pour le 23 avril prochain, un pignon très propre, de 2 belles chambres, un cabinet et dépendances.  
Un rez-de-chaussée de 3 chambres, corridor et dépendances.  
Ces deux appartements sont situés rue de la Demoiselle, à proximité du Collège de l'Abelle.  
S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 97. 781-5

**MAGASIN**  
A louer pour Saint-Georges un magasin avec logement. Belle situation, au centre du village, entre les deux places de marché ; bon pour tout genre de commerce.  
S'adresser à M. Schenholzer, rue du Parc 1, de 11 heures à midi, ou rue du Nord 61. 1007-6\*

**Atelier et Comptoir**  
A louer de suite ou pour époque à venir, un grand atelier moderne avec bureaux.  
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 14657-48\*

**Société de Consommation**  
Jaquet-Droz 27. Paro 54. Industrie 1.  
111, Demoiselle 111.  
Grande baisse de prix  
**CIBILS**  
le meilleur extrait de viande  
le flacon, 95 c. et 1 fr. 70  
**HUILE DE NOIX EXQUISE**  
nouvelle pression, 2 fr. le litre  
Demandez la véritable  
**CHICORÉE Française**  
30 c. le paquet  
**ALCOOL DE MENTHE FAUL**  
fr. 1, 1.50 et 2 le flacon  
Neuchâtel blanc 1894, le litre 70 cent.  
Neuchâtel blanc 1895, le litre 85 cent.  
Pommes évaporées. Pommes en quartiers  
Prix avantageux 1210-102

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE**  
**ED. SCHNEIDER**  
Téléphone 4, RUE DU SOLEIL 4

**Beau gros VEAU**  
première qualité extra, à  
**60 centimes le demi-kilo**  
Toujours grand choix de  
**LAPINS frais**  
Toujours bien assorti en  
**Bœuf, Porc et Mouton**  
première qualité  
Toujours des Ventes de veaux à 50 cts. pièce, ainsi que des Têtes à 60 cts. pièce.  
Se recommande, 119-1  
Ed. Schneider

**A remettre**  
un  
**Commerce de Chaussures**  
pour St-Georges ou époque à convenir, 30 ans d'existence ; départ pour cause de santé après fortune faite. Occasion unique. Peu de reprise. Location très avantageuse.  
S'adresser à M. Emile Pfenniger, à la Chaux-de-Fonds et au Locle.  
Inutile de se présenter sans bonnes références. 17941-2  
TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

**Regain à vendre**  
Environ 30 quintaux de bon regain, bien récolté, sont à vendre. — S'adresser chez M. Antoine Castioni, boulevard de la Citadelle 20 955  
**Meubles neufs**  
Liquidation de différents meubles, soit : lits Louis XV à une et deux places, noyer poli, tables à coulisses et carrées, mates et polies, tables à ouvrages et de salon. Beau bahut de salon. Travail soigné. Prix avantageux. — S'adresser Ebénisterie RUE DU NORD 9. 1299

DEMANDEZ PARTOUT  
**Huile de Pied de Bœuf**  
POUR MACHINES A COUDRE ET VELOCIPEDES  
de la fabrique  
**H. MÖBIUS & FILS**  
Bâle  
en flacons de 75 ct.  
Ed. AFFOLTER, rue Daniel Jean-Richard. 18686-33  
**H. MATHEY**, rue du Premier-Mars 5.

**La Nourriture de l'Âme**  
Recueil de Prières  
pour tous les jours de la semaine, pour les principales fêtes de l'année et pour différentes circonstances de la vie,  
par J.-R. OSTERWALD  
Nouvelle édition, revue et corrigée. — Volume de plus de 400 pages. — Prix, relié toile, 3 fr. 50.  
En vente chez tous les libraires.  
Dépôt général à la Chaux-de-Fonds : LIBRAIRIE A. COURVOISIER.

**GUGUSS'**  
Journal humoristique  
paraissant à Genève tous les Samedis  
Prix, 10 cent.  
En vente à la Librairie A. Courvoisier, à la Chaux-de-Fonds, qui reçoit également les abonnements. — Prix, 3 fr.

# Concours

Le Comité de restauration du Temple Français au Locle met au concours les travaux de MENUISERIE, tels que bancs en sapin, soubassements assemblés en chêne ou sapin, plancher en sapin.

Pour voir les plans et les conditions, s'adresser d'ici au 15 février à M. Edouard Matthey Jacot, rue de l'Hôtel-de-Ville, LE LOCLE. 1595-3

**Pivotages.** On entreprendrait des pivotages d'échappements à ancre petites et grandes pièces, en qualités soignée et courants. — S'adr. sous B. B. 1618, au bureau de l'IMPARTIAL. 1618-3

## Commanditaire

On demande dans une maison de commerce de la place, un jeune homme comme employé et pouvant disposer d'une somme de 15 à 20 mille francs, à titre de commanditaire. 1614-4

Adresser offres par écrit jusqu'au 10 février, à l'Etude A. MONNIER, avocat.

## Le Magasin de Tabacs et Cigares

**Mme Vve L. Comtesse**  
est transféré dès le 1er février  
**Rue Léopold-Robert 38**  
même maison  
précédemment chez  
**M. L.-A. SAGNE-JUILLARD**  
horloger-bijoutier  
1618-3 Se recommande.

**Blanchisseuse.** Une jeune blanchisseuse vient de s'établir rue de la Promenade 13, au rez-de-chaussée. Elle se recommande pour de l'ouvrage. Racommodages. Travail prompt et soigné. 1586-3

**Maison à vendre à la Chaix-de-Fonds**  
Sept logements avec terrain attendant. Pouvant être utilisée à toutes sortes d'industries. Rapport 10 pour cent. Facilités de paiement. — S'adresser sous F. M. W., Poste restante. 1596-12

## POMMADE SUISSE

Remède garanti le plus efficace et le plus inoffensif pour guérir sciatiques, rhumatismes, blessures, coupures après fractures et carie des os. Guérison immédiate. Le pot, 1 fr. 50.

M. EDOUARD KUENZLI, seul inventeur et fabricant, domicilié au Grand-Savagnier (Val-de-Ruz), se trouve tous les vendredis et samedis chez M. Kunz, hôtel de la Balance, à la Chaix-de-Fonds, où il donnera gratuitement tous les renseignements nécessaires, ainsi que le mode de traitement. 1582-1

## On demande à louer

de suite ou pour le 23 avril 1898, de GRANDS LOCAUX situés au centre des affaires, pour l'installation d'un

**Café - Restaurant - Brasserie**  
à défaut, on reprendrait la suite d'un établissement bien achalandé.

Adresser les offres au bureau de MM. Henri Vuille & Charles-Oscar DuBois, gérants, rue Saint-Pierre 10. 1059-3

## Lait

On demande encore quelques bons magasins ou pratiques pour porter à domicile, pour fournir journalièrement du bon lait de 1<sup>re</sup> qualité. Prix modérés. — S'adr. à M. F. Schmidiger-Fluckiger, aux Six-Pompes. 1215

## La Confiserie

**WEILENMANN**  
103, Rue du Temple-Allemand, 103  
recommande p<sup>r</sup> la saison :

**-Vermicelles -Vacherins -**

**TOURTES-MOKAS**

Gâteaux aux fruits en tous genres.

**CORNETS et MERINGUES**

CHOUX anglais à la crème

Grand choix de 16872-8

**Pièces à 5 et 10 ct.**

On porte à domicile

Goûtez la première qualité de Zwibachs et la renommée Farine pour Enfants.

**A louer pour Saint-Georges 1898**

Rue Fritz-Courvoisier 36, appartements de trois pièces avec corridors.

Rue Fritz-Courvoisier 36A, appartements de trois pièces.

Rue de l'Industrie 26, pignon de deux pièces. 1499-6

PRIX MODIQUES

S'adresser au bureau du notaire A. Quartier, rue Fritz-Courvoisier 9.



BREVET FÉDÉRAL  
N° 6540

Indispensable  
pour la conservation  
de la chaussure.

Produit  
employé avec succès  
depuis 20 ans.

# La Corio-

DONNE AU CUIR UNE  
SOUPLESSE  
EXTRAORDINAIRE

La Graisse la meilleure et la plus économique pour la conservation de la chaussure.

# Méléine

## DÉPÔTS A LA CHAUX-DE-FONDS

Epicierie MESSMER, rue du Collège 21.  
Epicierie PAUL GIROUD, rue du Doubs 139.  
Epicierie CH.-F. REDARD, rue du Parc 11.  
Epicierie A. BREGUET, rue du Temple-Allem. 23.  
Epicierie G. VULLIÈME, rue des Terreaux 18.  
Epicierie A. JACCARD, rue de la Demoiselle 45.  
BAZAR PARISIEN, rue Léopold-Robert 46.  
Epicierie PELLEGRINI, rue de la Demoiselle 99.

Epicierie VITAL PERREGAUX, rue de la Paix 65.  
Epicierie NICOLET, rue de la Paix 39.  
CORDONNERIE NATIONALE, r. Léop.-Robert 28 b.  
Epicierie BRANDT, rue de la Demoiselle 2.  
Epicierie D. HIRSIG, rue du Versoix 7.  
Epicierie KRUMMENACHER, rue du Parc 35.  
BAZAR PARISIEN, Succursale, place du Marché 2,  
A. COURVOISIER, papeterie, place du Marché.

En vente au détail par boîtes de 40 et 80 ct., 1 fr. 35 et 2 fr. 50.

Représentations de Fabriques pour TOILERIE, NAPPAGES, etc.

## Confection de TROUSSEAUX, LAYETTES

En magasin ou sur commande, suivant modèles ou sur mesure : 906-3

**Tous les Articles pour Ménages ;**  
**Tous les Articles pour Dames ;**  
**Tous les Objets pour Layettes.**

(Aux jeunes MAMANS ! Tous-enseignements seront donnés à ce sujet).

Pour Messieurs et Jeunes Gens : CHEMISES en magasin ou sur mesure. Tissus garantis bon usage. Confection soignée. Réparations.

TOILES de coton et de fil.  
Piqués. — Basins. — Brocarts  
Flanelles. — Nappages. — Serviettes.  
Essuie-mains. — Torchons.  
Rideaux et Embrasses.

**Aug. BURDET**  
rue Léopold Robert 16.

Pas de Marchandises - Réclame !  
Ne fait pas offrir à domicile !

Mouchoirs de poche.  
LINGERIE. — BRODERIES.  
Couvertures de laine.  
Tapis de lit. — Faux-Cols.  
CHEMISES sur MESURE.

En liquidation : CORSETS, CRAVATES, SOUS-VÊTEMENTS.

La vérité est notre arme

Escompte AU COMPTANT 10 pour cent.

**AVIS IMPORTANT**

Le magasin de  
**Montres, Bijouterie, Régulateurs**  
de  
**L.-A. SAGNE-JUILLARD**  
est transféré dès le 1<sup>er</sup> février  
**Rue Léopold-Robert 38**  
même maison, côté Est

La belle distribution des locaux dont je dispose, me permettra de réorganiser complètement mon installation, vitrines, etc. Je serai toujours pourvu comme du passé d'articles garantis et de premier choix. 1597-3

**M. L.-J. VAN LIER**  
**Maison E.-D. ELIAS**  
**HORLOGERIE EN GROS**  
**Amsterdam**  
actuellement  
1646-4 **HOTEL CENTRAL**

**Accords et Réparations**  
de **PIANOS** 1474-6  
**S. Heyraud**  
Accordeur de la Maison  
— BECK —  
Copie de musique  
et transposition.  
90, Rue de la Demoiselle 90

**Robes & Confections**  
pour Dames et Enfants.  
**COSTUMES p<sup>r</sup> Bals et Soirées**  
Prix modérés.  
**RUE DU DOUBS 135**  
au 3<sup>me</sup> étage, à droite.

**Avis au public**  
**Café - Brasserie ZURICOIS**  
16, rue D. Jean-Richard 16.

Si vous voulez passer une Soirée agréable, rendez vous au Café Zuricois où chaque jour vous pourrez entendre le 17784

**Phonographe Edison**  
ou le **HAUT PARLEUR**  
Répertoire au grand complet  
Se recommande, **Lucien Schurter.**

**A Corcelles**  
A louer à partir de St-Georges 1898, un appartement de 3 chambres au soleil, avec dépendances, cuisine, jardin, eau sur évier. — S'adresser à M. Th. Collin, au dit lieu. 1133-2

## Union pour la Sauvegarde des Crédits

(Verein Creditreform)  
**Section de la Chaix-de-Fonds**

Association internationale comprenant un nombre considérable de sections en Suisse, Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, Hollande, Danemark, Angleterre, etc. — Renseignements au sujet du but de l'Union, des statuts, etc. sont donnés à tous fabricants et négociants par le gérant soussigné, chargé également d'enregistrer les demandes d'admission.

**Charles-Edmond OHNSTEIN**  
Avocat et notaire

1598-4 Rue de la Serre 4, LA CHAUX-DE-FONDS

Pour cause de changement de commerce  
**Liquidation définitive**  
DU  
Magasin d'ÉPICERIE et MERCERIE, rue du Parc 17  
Marchandises de 1<sup>re</sup> qualité aux prix de facture

**Bel agencement** à vendre en bloc ou séparément dès le mois d'avril. 1599-3

Dès aujourd'hui  
**Pâtés froids**  
à la  
**Pâtisserie-Confiserie A. Courvoisier**  
72, RUE LEOPOLD ROBERT 72.

**Leçons de piano.** Une jeune fille demande une personne pour lui donner des leçons. — S'adresser rue du Stand 14, au 2<sup>me</sup> étage. 1302

**Pensionnaires.** On demande de bons pensionnaires. — S'adresser au café-brasserie de la Croix-d'Or, rue de la Balance 15. 1258

**Papier de soie japonais**  
pour emballer les montres  
10 ct. la main de 24 feuilles  
3 mains pour 25 ct.  
fr. 1.35 la rame de 480 feuilles.  
Par 10 rames . . . fr. 1.20 la rame ;  
> 25 > . . . > 1.10 > >  
> 50 > . . . > 1. — > >

Papeterie **COURVOISIER**, Pl. d. Marché

**Jeune homme** sachant déjà passablement le français demande place dans un bureau de la Suisse romande ou en France, où il aurait l'occasion de s'y perfectionner. Préentions très modestes. — S'adresser sous chiffres Y. B. 1628, au bureau de l'IMPARTIAL 1628-3

**Une jeune personne** demande place dans un emploi quelconque où elle serait rétribuée de suite. 1639-3  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Un jeune homme** de 18 ans, cherche dans un bureau ou comme commissionnaire. — S'adresser à M. L. Tardy, rue de l'Hôtel-de-Ville 7A. 1607-3

**Sommelière** recommandée cherche place sérieuse. — S'adresser à Mlle Elisabeth Weber, la Chatagne, Brévine. 1378-4

**Une dame** bien au courant des travaux de bureau et connaissant différentes parties de l'horlogerie, demande place dans un comptoir ou bureau. — Offres sous E. 360 C., à MM. Haenstein & Vogler, Chaix-de-Fonds. 1560-2

**Remonteur** expérimenté dans la petite pièce, connaissant l'achèvement et le décollage, demande place dans un comptoir ou à défaut du travail à domicile. 1360-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Guillocheur.** sur or, régulier au travail, demande place de suite. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 1384-1

**Poilsseuse.** Une bonne poilsseuse de boîtes or, sachant faire le léger, cherche de suite une place. 1383-1  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Sommelière.** Une fille sachant les deux langues, ayant déjà servi dans le plus grand établissement de Bienne, cherche p<sup>r</sup> place de suite. — S'adresser, sous chiffres E. R. 1345, au bureau de l'IMPARTIAL. 1345-1

**Un jeune homme** sérieux et de toute confiance cherche place pour un emploi quelconque. — S'adresser au café de Tempérance, place Neuve 12. 1371-1

**Visiteur-acheveur** capable et connaissant bien l'achevage, ainsi que la retouche des réglages plats et Breguet, est demandé. Inutile de se présenter sans preuves de capacité et de moralité. — S'adresser au comptoir Anthony Ducommun, rue Léopold-Robert 14. 1627-6

**Graveur.** Un bon ouvrier connaissant la machine à graver, est demandé de suite ; bons gages. Un guillocheur pour argent trouverait une place stable. — S'adresser à M. Georges Jacot, rue Jean-Richard 13, Locle.

A la même adresse, plusieurs tours à guillocher sont à vendre ou à louer. 1620-3

**Graveur.** sachant bien faire le mille-feuilles. — S'adresser à l'atelier Fritz Kœhli, rue du Premier Mars 4. 1587-3

mier, adopterait l'usage de flacons crénelés pour l'emploi des substances renfermant des poisons.

La prime a été obtenue par M. A. Fontana, pharmacien, à Yverdon, qui a tout de suite adopté le genre de flacons indiqué pour la vente de remèdes vénéneux.

Plusieurs pharmaciens du dehors ont annoncé qu'ils se servaient depuis longtemps de bouteilles crénelées.

GENÈVE. — Samedi, à 4 heures de l'après-midi, un très grave accident est survenu au boulevard James-Fazy. A l'angle de la rue Baulte, on a commencé la construction d'un grand immeuble dont les travaux ont été arrêtés momentanément par suite de l'hiver. A la sortie de l'école, plusieurs enfants avaient pris l'habitude de courir sur l'arête des murs arrivant à rase terre et couverts de paille. Or, samedi, ils se livraient à cet exercice lorsque le jeune J. Ch., âgé de 10 ans, domicilié chez ses parents, rue de la Faucille, fit un faux pas et tomba dans les caves. Dans sa chute, il se heurta violemment aux traverses de fonte et resta étendu sans mouvement. Transporté aussitôt dans une pharmacie, il y a reçu les soins de M. le Dr Jeanneret, et de deux autres médecins qui constatèrent une fracture du crâne et firent admettre d'urgence le pauvre petit blessé à l'Hôpital cantonal. Son état est désespéré.

**Chronique neuchâtoise**

**\* Tir fédéral de 1898.** — Séance du Comité d'organisation, le 31 janvier, à 8 h. du soir. Présidence de M. Comtesse.

M. le président donne lecture d'une lettre annonçant la fondation d'un Comité de dames pour la protection des somnellières pendant le tir fédéral et réclamant à cet effet l'appui des autorités du tir. Ce comité est présidé par Mme Jean de Montmolin, avec Mme Auguste Roulet comme vice présidente; il s'est constitué sous les auspices de l'Association des Amies de la jeune fille et s'occupera principalement de la question des logements. Le bureau est chargé de répondre en exprimant la satisfaction que lui cause cette initiative.

M. A. Bourquin informe ses collègues que le Comité central de la Société suisse des carabiniers a accepté, moyennant quelques modifications peu importantes, les plans et règlements de tir, qui deviennent ainsi définitifs.

M. Perrier présente les plans et devis des constructions pour le tir au revolver, qui seront placés, on le sait, à l'angle nord-est des terrains du Pénitencier, avec direction du tir du sud-est au nord-ouest. Le stand aura une longueur de 32<sup>m</sup>,50 et une largeur de 10<sup>m</sup>,40; il comprendra 25 stalles pour tireurs et toutes les installations nécessaires. Un paraballe est prévu. L'adjudication publique de ces constructions aura lieu à forfait, en deux lots, conformément à des cahiers des charges spéciaux. Les plans seront soumis à l'approbation du Comité de tir. M. Béguin, architecte, est chargé de la direction des travaux. — Adopté.

Sont adoptés de même les plans, devis et cahiers des charges relatifs au pavillon des prix. Cette élégante construction, où se retrouvent les qualités maitresses de l'architecte du palais des Beaux Arts de Genève, présentera, avec sa coupole polychrome surmontée d'un campanile et flanquée de clochets, un aspect original et charmant. Elle sera adossée contre le mur au nord de la vigne Mercier et les comités de réception et des prix pourront s'y installer à satisfaction. M. Paul Bouvier est chargé de la direction des travaux.

Un troisième rapport, de M. Perrier, concernant le cahier des charges pour le mobilier de la cantine du personnel, est également approuvé.

M. Aug. Roulet donne lecture d'un rapport à l'appui du projet de cahier des charges pour la remise et l'exploitation de la cantine de fête. Ce projet, distribué imprimé il y a quelques jours aux membres du comité, est adopté après une discussion entraînant quelques modifications sur des points de détail.

Un concours sera ouvert tout prochainement pour l'exploitation de la cantine.

Durant la discussion, le comité a entendu avec plaisir M. Comtesse lui donner l'assurance que le Conseil d'Etat n'accordera pas d'autorisation pour débit de boissons pendant la fête sur des terrains particuliers.

Séance levée à 11 heures. Prochaine séance lundi 7 février.

**\* Neuchâtel.** — Le niveau des lacs est si bas que depuis quelques jours le bateau à vapeur ne peut aller que jusqu'à Cudrefin.

Le courrier de Neuchâtel pour Morat est transmis par Bienne et Lyss.

— **Escoquerie.** — Un abonné communique à la Suisse libérale une lettre qu'il vient de recevoir de Barcelone et qui réédite la fameuse histoire du chèque de 1,800,000 fr. contenu dans les bagages saisis d'un prisonnier politique. Il promet le tiers de la somme et pousse la prudence jusqu'à ne pas demander un prêt ou une avance pour le moment. Il se borne à demander une réponse affirmative par télégramme, et promet des détails plus circonstanciés pour la suite.

**Chronique locale**

**\* Fête du Cinquantenaire.** — Le comité de vingt-cinq membres chargé d'organiser les fêtes locales du cinquantenaire s'est réuni hier soir, à l'Hôtel de Ville. Onze membres étaient présents.

Le comité a composé comme suit son bureau :

Président : M. Arnold Robert.  
Vice présidents : MM. Jules Breitmeyer, Paul Mosimann et Louis Werro.  
Secrétaires : MM. Ed. Tissot et L. Baumann.

Caissiers : MM. Ch. Wulleumier-Robert et Alph. Braunschweig.

Un premier échange de vues a eu lieu entre les membres présents.

En ce qui concerne la fête du 1<sup>er</sup> mars, le comité a décidé de surseoir à toute décision jusqu'au moment où les sociétés politiques se seront occupées de la question.

La tâche du comité du Cinquantenaire sera essentiellement de préparer et d'organiser les grandes fêtes de juillet, qui auront probablement lieu dans des conditions analogues à celles du centenaire de la Chaux-de-Fonds et du sixième centenaire de la Confédération : samedi, fête des enfants; dimanche matin, cultes; dimanche après-midi et dimanche soir, fêtes populaires.

Une sous-commission de huit membres a été chargée de voir s'il y a lieu soit d'ériger un monument, soit de procéder à la pose de plaques commémoratives dans notre ville.

**\* Chœur indépendant.** — On nous écrit :

Le Chœur mixte de l'Eglise indépendante donnait hier soir, à la Croix Bleue, en vue de se procurer quelques ressources nouvelles, un concert dont tous les éléments d'exécution étaient pris dans ses rangs. C'était là un effort louable, auquel s'est intéressé un public nombreux et sympathique.

Le Chœur lui-même, sous la direction fine, minutieuse et précise de M. Paul D'Or, a montré qu'il se maintient au niveau très-satisfaisant où a réussi à l'amener son directeur. Il a exécuté quatre numéros, parmi lesquels nous avons de beaucoup préféré celui de Abt et l'hymne final.

La série des soli s'ouvrait par le superbe allegro de la *Sonata en ré* de Rubinstein, pour piano et violoncelle. Mlle M. et M. D'Or ont rendu avec autant de puissance que de goût cette page admirable, profondément marquée de la griffe du maître.

Puis venaient deux airs pour soprano, chantés par Mlle Z. d'une voix pleine de belles qualités, un ländler pour zither, bien enlevé par M. R., une déclamation dite dans la note juste par M. G. P., la *Polka de la Reine*, pour piano, de Raff, qui a fait valoir le jeu net et bien rythmé de Mlle A. W., une romance pour baryton, dite avec sens dramatique par M. V. G., une méditation pour violon sur la *Thais* de Massenet, largement jouée par M. K., enfin un fort beau quatuor, bien exécuté, l'*Espérance*, de Rossini.

Tous ces interpiètes ont fait preuve de talent et nous les remercions, ainsi que le Chœur, du plaisir qu'il nous ont procuré.

**\* Concert d'orgues.** — On nous écrit :

Sans entrer dans beaucoup de détails au sujet du concert d'orgues de dimanche soir, nous tenons à dire que malgré le beau temps, la glace du Doubs et une représentation au théâtre, un public nombreux remplissait une bonne partie du bas et des galeries du Temple français.

Une fois de plus, on aura pu dire que les absents avaient tort. Le concert a été court et excellent, et nous nous tromperions fort si l'avis de tous, en sortant, n'avait pas été celui-ci : « Des concerts de ce genre, répétez-les, nous y reviendrons ! » Nos meilleurs remerciements et félicitations à MM. Locher et Grundig qui tous deux ont montré, sur leurs instruments respectifs, l'orgue et le violon, qu'ils étaient des maîtres, et au Chœur mixte l'occasion dont les deux chants bien nuancés sont venus jeter dans le programme leur note variée.

**\* Théâtre.** — La représentation d'hier a été une déception. Mme Lina Munte n'a pas réalisé les espoirs que nous avions mis en elle.

L'héroïne de l'*Aventurière* est une jeune femme tombée, qui, désirant racheter sa vie passée, se replacer au rang des honnêtes femmes, se résigne à épouser un homme mûr, Monte Prade, auquel elle a résolu de se dévouer. Le fils de Monte-Prade, Fabrice, a reconnu en Dona Clorinde la femme de théâtre, et il veut par tous les moyens empêcher l'*Aventurière* d'entrer dans sa famille. Il tend à Dona Clorinde un piège dans lequel celle-ci tombe trop facilement. Fabrice se fait passer pour un jeune prince étranger et il résout de faire tomber Clorinde dans ses filets. Celle-ci se laisse guider par les conseils pernicieux de son frère Annibal, un soudard, et aussi par la perspective d'épouser un homme jeune encore; elle consent à fuir avec Fabrice. Monte-Prade survient et Clorinde est découverte et reniée.

Annibal veut profiter de l'aventure quand même. Il se retirera avec sa sœur sans faire d'esclandre moyennant une certaine somme.

Annibal a obtenu le consentement de Clorinde à ce marché en la menaçant de tuer Fabrice, que Clorinde s'est mise à aimer d'amour. Au moment de signer, Clorinde demande à Fabrice s'il est fort à l'épée, et sur la réponse affirmative de celui-ci, elle déchire la feuille qui consacrait son infamie.

Le spadassin est un couard, qui se dérobe lâchement une fois qu'il comprend que Fabrice connaît aussi la boîte secrète par laquelle il espérait avoir facilement raison de ce dernier.

Clorinde part réhabilitée aux yeux de Fabrice, et celui-ci n'hésite pas à engager sa sœur Cécile à tendre la main à l'*Aventurière*.

Le caractère de l'*Aventurière* est incomplètement tracé; on ne la connaît pas assez, on n'arrive pas à la plaindre puisqu'en somme elle est victime de ses intrigues. Ce n'était pas sans doute l'intention de l'auteur qui a voulu probablement faire de Dona Clorinde une victime des préjugés de la société. L'artiste qui tient le rôle peut certainement suppléer dans une certaine mesure à ce qui manque dans la pièce, en donnant à son personnage beaucoup de chaleur. Malheureusement, Mme Lina Munte, pour excellentement qu'elle dise les vers, n'en a pas moins un jeu froid. Elle a eu de beaux moments, a été farouche et énergique à souhait, mais sans chaleur aucune; elle n'a pas réussi à mettre en vedette le rôle de l'*Aventurière*, elle n'a pas pris le public.

Les autres rôles ont été bien. M. Dalbert a donné à Annibal assez d'originalité pour faire oublier un peu la longueur de la scène de l'ivresse.

La représentation de l'*Abbé Constantin* a été si faible qu'elle ne supporte même pas la comparaison avec celle donnée par notre dernière troupe de saison.

**\* Le temps qu'il fait.** — La neige tombait ce matin en flocons serrés, et l'on pouvait se croire revenu à l'hiver, mais elle n'a pas pris pied. Le froid est assez vif.

**\* Caisse d'épargne scolaire.** — Versements du 24 janvier 1898 :

798 comptes anciens . . .	Fr. 2487,—
21 comptes nouveaux . . .	» 51,—
	Total Fr. 2538,—

remis au correspondant de la Caisse d'Épargne.

La Chaux-de-Fonds, le 31 janvier 1898.

Ed. CLERC.

**\* Bureau de contrôle.** — Poinçonnements effectués en janvier 1898 :

Boîtes de montres or . . . . .	28,644
Boîtes de montres argent . . . . .	6,587
	Total des boîtes 35,231

**\* Bienfaisance.** — Le comité des Amies des Malades (œuvre des diaconesses visitantes) s'empresse d'accuser réception des dons suivants :

Anonyme	Fr. 20,—
M. et Mme P. J.-C.	» 20,—
M. W.	» 3,—

Merci aux généreux donateurs. Nos sœurs se chargeraient volontiers de deux ou trois malades de plus. S'adresser : *Envers 37.* (Communiqué.)

— Le comité du Dispensaire a reçu avec une vive reconnaissance un beau don anonyme de 50 francs et remercie sincèrement les généreux donateurs. (Communiqué.)

— La direction des Finances a reçu avec reconnaissance en faveur du Dispensaire, la somme de 20 fr., provenant d'un litige réglé à l'amiable en Justice de Paix. (Communiqué.)

**Verrier Courrier et Dépêches**

Londres, 31 janvier. — Un télégramme d'Odessa au Times signale des préparatifs pour le transport de 10,000 hommes en Extrême-Orient.

Washington, 1<sup>er</sup> février. — La Chambre a repoussé par 182 voix contre 132 la motion de M. Teller, rendant les bons du Trésor payables en or ou en argent.

Washington, 1<sup>er</sup> février. — La statistique de l'agriculture évalue la production en céréales des Etats-Unis pour 1897 comme suit : blé, 530,149,000 boisseaux; maïs, 1,902,968,000 boisseaux; avoine, 698,768,000 boisseaux.

Rio Janeiro, 1<sup>er</sup> février. — L'état de siège est prorogé jusqu'au 23 février.

**Agence télégraphique suisse**

Thoune, 1<sup>er</sup> février. — Un incendie a détruit cette nuit le nouvel établissement des bains de Weissembourg, avec les dépendances. L'incendie, activé par un fohn très violent, a accompli rapidement son œuvre de destruction. Il a été impossible de rien sauver. On croit qu'il est dû à un feu de cheminée qui se serait déclaré vers minuit. Les dommages sont évalués à 50,000 francs, couverts par des assurances. L'ancien établissement, situé plus en arrière, a été épargné et continue à être exploité.

Berne, 1<sup>er</sup> février. — Le Conseil fédéral a

complété comme suit, en ce qui concerne l'agriculture, la commission centrale suisse pour l'Exposition de Paris : MM. Jenny, conseiller national, à Berne, Moos, directeur de l'école d'agriculture de Sursee, de Diesbach, propriétaire, à Fribourg.

Berne, 1<sup>er</sup> février. — Hier soir s'est réunie à la Maison du peuple, une assemblée d'environ 75 étudiants de l'Université de Berne, pour la plupart étrangers (Russes, Allemands, Autrichiens etc.). Elle a décidé à la presque unanimité, après un rapport du rédacteur Moor, de se joindre aux adresses de sympathie de l'Union Ouvrière à Zola et aux représentants du socialisme français (Jaurès, etc.). Elle a décidé en outre de demander à l'Academia Bernensis d'envoyer une adresse à Zola au nom de l'ensemble des étudiants de Berne, comme viennent de le faire les étudiants de Zurich.

Tanger, 1<sup>er</sup> février. — Le navire de guerre anglais *Tourmaline*, qui débarquait des armes et des provisions à Soussa, a été empêché dans cette opération par le vapeur marocain *Hassani*.

Les Anglais ont tiré; les Marocains ont riposté, ont pris une chaloupe dans laquelle se trouvaient trois Anglais, ont détruit tous les villages favorables aux étrangers et ont tué et blessé de très nombreuses personnes.

La situation est considérée comme grave.

Londres, 1<sup>er</sup> février. — Une note officielle affirme que l'hivernage des vaisseaux russes à Port-Arthur ne constitue nullement une occupation.

On télégraphie de Paris au Daily Mail que le Japon a proposé à lord Salisbury une convention impliquant une action commune en Extrême-Orient. Lord Salisbury aurait répondu évasivement, dans la crainte que le Parlement n'approuve pas une convention de ce genre.

Moscou, 1<sup>er</sup> janvier. — Le théâtre particulier Solodovnikov a été complètement détruit par un incendie.

Au cours des travaux de sauvetage, deux pompiers ont été tués et huit grièvement blessés.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**  
Du 31 janvier 1898

Recensement de la population en Janvier 1897 :  
1897 : 81,157 habitants,  
1896 : 80,271 »

Augmentation : 886 habitants.

**Naissances**

Sagne Henriette-Gabrielle, fille de Fritz-Bertrand, dégrossisseur, et de Elise née Droz, Bernoise et Neuchâtoise.

Zürcher Mathilde-Marie, fille de Georges, horloger, et de Marie-Emma née Leu, Bernoise.

Zürcher Alfred-René, fils des prénommés.

Frank Georges-Albert, fils de Kaspar, terronnier, et de Emma née Möri, Bavarois.

Schneeberger Charles-Ernest, fils de Charles-Arnold, cantonnier, et de Fanay née Imhof, Bernois.

Huguenin-Dumittan Paul-André, fils de Paul-William, instituteur, et de Mathile née Chopard, Neuchâtoise.

**Décès**

(Les numéros sont ceux des jalons au cimetière)

22046. Delapré Rodolphe, époux de Marie née Guillaume, Fribourgeois, né le 10 février 1828.

22047. Farine Alcide-Emile, fils de Eugène-Jules et de Marie-Victorine Boichat, Bernois, né le 12 octobre 1885.

22048. Perret Charles-Ali, fils de Charles-Ali, et de Maria Helmling, Neuchâtois, né le 8 novembre 1897.

22049. Venetz Charles-Henri, fils de Maria Venetz, Valaisan, né le 19 novembre 1897.

22050. Aellen Marcel-Auguste, fils de Fritz-Emile et de Julie-Léa Laager, Bernois, né le 23 décembre 1896.

**Oettinger & Co** Zurich, env. franco à domicile leurs échantillons.  
Echantillons franco en étoffes pour robes et ha-co. 6 billem., et étoffes coton.

**Pour communion**

d'expédition de drap  
**LA MAISON** MULLER-MOSSMANN, à Schaffhouse, fournit de l'étoffe suffisante

pour 1 complet de catéchumène . . . . .	à fr. 9.30
» 1 habillement complet pour hommes » » »	» 7.80
» 1 joli pantalon solide . . . . .	» 2.90
» 1 superbe habillement pour garçons . . . . .	» 3.90
» 1 élégant pardessus pour hommes . . . . .	» 6.—
» 1 havlock moderne pour dames . . . . .	» 7.90
» 1 charmante cape . . . . .	» 4.50
Echantillons promptement franco.	887-3

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement de toute irrégularité dans la réception du journal.



M. Emile Zola

Emile Zola est né à Paris en 1840. Il avait sept ans lorsqu'il perdit son père, ingénieur, d'origine italienne, qui fut chargé de construire le canal d'Aix, auquel il donna son nom.

Emile Zola fut envoyé à Paris pour y faire ses études.

En quittant le lycée St-Louis, il obtint un emploi dans la maison Hachette qu'il abandonna bientôt pour suivre la carrière des lettres.

A 24 ans, il débuta par un recueil de nouvelles, *contes à Ninon*. Il collabora à plusieurs journaux, mais il écrivit plus spécialement dans le *Corsaire*, qu'un article de lui, le *Lendemain de la Crise*, fit suspendre en 1872.

M. Zola appartient à l'école des écrivains réalistes; doué d'une imagination très vive, il se distingua par un talent de description qui est vraiment prodigieux.

L'œuvre principale du maître est la série de livres intitulée: les *Rougon-Macquart*, qui comprend l'*Assommoir*, *Nana*, la *Conquête de Plassans*, la *Faute de l'abbé Mouret*, *Pot-Bouille*, *Germinal*, roman d'une puissance rare, d'un intérêt poignant: la *Terre*.

Le *Rêve*, gracieuse idylle qui fait contraste avec les autres productions de l'auteur; la *Bête Humaine*, la *Débâcle*, etc.

Dans les *Rougon-Macquart*, l'auteur démontre comment une famille, un petit groupe que l'analyse montre intimement liés les uns aux autres, se comportent dans la société. Dans les *Rougon-Macquart*, M. Zola raconte son second empire avec ses drames, le *Guel-apens du 2 Décembre* et la *Trahison de Sedan*.

En dehors des *Rougon-Macquart*, M. Zola a fait paraître les *Soirées de Médon*, volume ayant pour objet de présenter au public quelques disciples de l'école réaliste. Dans *Études et Portraits* il dépeint Alfred de Musset, Théophile Gautier, Al. Dumas, etc.

M. Zola a également écrit pour le théâtre: *Thérèse Raquin*, les *Héritiers Rabourdin*, *Bouton de Rose*, il a adapté à la scène, en collaboration avec M. Busnach, l'*Assommoir*, le *Ventre de Paris*, *Renée*, etc.

A l'exception de l'*Assommoir*, aucune de ces pièces n'a obtenu un grand succès.

M. Zola est chevalier de la Légion d'Honneur.

Son genre est très discuté, mais son talent est aussi incontesté qu'incontestable.

## L'ILE DU DIABLE

(Corresp. particulière de l'Impartial.)

New-York, 14 janvier 1898.

L'opinion publique étant encore très agitée en Europe par « l'affaire Dreyfus », j'ai pensé que quelques renseignements sur cette île maudite seraient agréables à vos lecteurs.

J'ai fait quelques recherches et voici le document que j'ai trouvé ici aux archives, auquel j'ajoute une brève entrée en matière.

Un peu avant que la condamnation du capitaine D. fit tant de bruit, des rumeurs coururent sur son évvasion.

Le gouverneur français n'eut pas besoin d'attendre un rapport de la Guyane pour les démentir.

Toutes les mesures sont prises pour rendre le sauvetage de D. impossible, vu la cage de fer qui l'entoure comme une bête féroce, sur ce rocher sinistre, dénudé, brûlé par le soleil, perdu au milieu de l'océan, d'à peine 3/4 de mille de circonférence, entouré de requins voraces.

Les 12 gardiens — triés sur le volet — qui le surveillent jour et nuit à tour de rôle, l'incessant contrôle de leurs supérieurs, responsables du « célèbre condamné », dont semble dépendre la sécurité de la France, enlèvent par leur ensemble toute possibilité d'évasion.

Aujourd'hui, on ne s'enfuit plus de l'île du Diable; autrefois, c'était autre chose.

Sous le second Empire, des prisonniers politiques réussirent à s'échapper de ce sépulchre au travers de l'océan, par la Guyane hollandaise, et vinrent se réfugier à New-York.

La compréhension des diverses péripéties de cette évvasion émouvante, nécessite deux mots d'histoire.

Le 2 avril 1855, H. Chabannes, ardent républicain, arrêté à Paris, fut condamné à 6 ans d'emprisonnement, enfermé d'abord à Sainte-Pélagie, transféré au Pénitencier central, conduit au bagne de Toulon; il fut enfin relégué dans la Guyane.

A son départ, le 14 décembre 1855, il écrivit à sa fille: « Quand tu seras grande, pense quelquefois à ton père, et tu comprendras quel principe me donne la force de supporter de pareilles souffrances ».

Après un long et très pénible voyage, Chabannes arrive à Cayenne sans y toucher terre; le voilier *Castor* faisant le service de dépôt pour les îles du Salut le dépose à l'île du Diable.

Là, entre beaucoup de républicains déportés, victimes du 2 décembre, il y trouve deux hommes comme lui, d'une volonté indomptable:

Ch. Carpézat, ancien exilé de Belle-Isle, libéré, puis repris et condamné de nouveau à 5 ans de réclusion comme menaçant l'ordre de choses établi!

Pianori, Italien, cousin de celui qui avait tiré deux coups de pistolet sur l'ancien carbonari (Napoléon III) aux Champs-Élysées.

Toutes les pensées de ces trois hommes d'une rare énergie avaient un but unique: Recouvrer leur liberté.

Carpézat, par son zèle admirable et son étonnante persévérance avait acquis en prison des connaissances étendues en histoire, en économie politique, en mathématiques et même en chimie.

A cette époque, les déportés vivaient seuls, sans garde, sur l'île du Diable; un bateau leur apportait des provisions deux fois par semaine.

Chacun avait sa petite hutte en pierre sèche et beaucoup s'adonnaient à la pêche.

Chabannes raconte: « Un soir que je jetais l'hameçon à l'eau, j'entendis au travers des flots l'hymne sacré de la *Marseillaise*, chanté par les prisonniers de l'île Royale. Ce chant patriotique remplit mon âme de joie et mes yeux de larmes ».

Chabannes, Carpézat et Pianori travaillaient en secret à leur plan d'évasion, mais les autres déportés eurent vent de leur projet et tâchèrent inutilement de les en dissuader.

Une circonstance fortuite vint à leur aide. Un groupe de condamnés envoyés à Bordi, près Cayenne, pour dessécher les marais, prirent la fièvre jaune et l'apportèrent sur l'île du Diable.

Dix furent enlevés en une semaine. Les trois conjurés profitèrent de cette panique et proposèrent une « évvasion générale » en radeau sur les côtes de la Guyane hollandaise plutôt que de périr misérablement sur ce rocher maudit.

Ils tombèrent d'accord, mais l'indispensable, le bois, leur manquait pour construire un radeau.

Comment obvier à cette grosse difficulté? Une heureuse circonstance fit dériver une nuit, de l'île de l'Amazone sur les côtes de l'île du Diable, un arbre énorme de 32 pieds; il est immédiatement coupé en deux et caché; des planches dédoublées de la toiture de leurs huttes formeront le plancher du radeau.

Chabannes, tonnelier de son état, confectionne des tonneaux avec des outils informes pour tenir le radeau à flot.

L'inattendu menace de tout perdre. Pendant ce travail, il est surpris à l'improviste par un garde, qui lui en demande le pourquoi? Pour collecter de l'eau de pluie, lui répond tranquillement Chabannes.

Je vous félicite de cette idée ingénieuse, dit le fonctionnaire, c'est très bien.

Carpézat ne reste pas inactif; il fabrique avec ses collègues 1000 pieds de cordage avec le filament d'une plante qu'il a découverte et apprêtée dans ce but.

La veille de leur départ, ils font une voile avec leurs blouses et leurs chemises.

Le même jour Chabannes fit trois paires de rames.

Tout était prêt..., mais le 17 août au matin surgirent les gardes, armés de faux...; les conjurés se croient perdus... Le fourrage manquait à l'île Royale et les gardiens venaient faire faucher de l'herbe.

La besogne fut vite faite et à 9 heures les gardes peuvent repartir.

Alors tous les déportés se mettent fiévreusement à l'ouvrage; ils attachent ensemble les parties détachées de leur radeau cachées dans les anfractuosités des rives.

A 7 heures du soir tout était terminé, mais avant d'abandonner cette île maudite, un malheur devait encore atteindre les déportés.

Quatorze étaient déjà montés sur le flotteur. Il s'abaissa de niveau, quand, tout-à-

coup, l'un d'eux s'écrie: « Il sombre! » Ils descendent en tumulte et refusent carrément de partir.

Chabannes, Carpézat, Pianori, Gustave Gérard, Babin, Roiewski, et Bouquenez prennent place et partent seuls en haute mer.

Chabannes décrit leur équipée navale comme suit:

« Tous nos camarades sont debout sur la rive ou ont escaladé les rochers pour nous voir partir.

« La nuit est claire, trop claire, car notre seule crainte est d'être découverts.

« La mer est unie comme un miroir et une faible brise ne parvient pas à enfler notre voile improvisée.

« Notre anxiété est extrême... Cependant quelques heures plus tard, le vent, le vent de la liberté vient à notre aide; nos cœurs débordent de joie. Les requins sautent autour de nous de toutes parts, mais ils ne nous inspirent aucune crainte... notre esprit est ailleurs...

« Nous tirons de nombreuses bordées, tantôt à voile, tantôt à rames, mais près des côtes, nous risquons de nous faire arrêter par des patrouilles, et en pleine mer nous devons lutter contre des vagues énormes qui nous font dévier de notre direction et menacent à chaque instant de nous engloutir.

Tout à coup, nous apercevons un vapeur marchant droit sur notre radeau. Nous croyons qu'il est à notre poursuite et nous nous jetons avec le courage du désespoir sur nos rames pour l'éviter, mais en nous détournant, nous tombons en face d'un deux-mâts, *La Belle Poule*, venant de Cayenne, sous les ordres du capitaine Zoënet. — Ce brave marin les interpelle et les laisse passer au large, méprisant la prime de 100 fr. par évadé offerte par le gouvernement français à quiconque les arrêterait.

« Enfin, dit Chabannes, nous touchons aux rives de la Guyane, mais, ô misère! ces côtes inhospitalières ne décèlent aucun signe de vie, elles sont arides et désertes... Nous reprimés, hélas, la mer... Cette deuxième étape, avec un radeau à moitié sous l'eau, des provisions épuisées, fut affreux, indescriptible.

« Nous mourions de faim depuis 36 h., ramant sans relâche sous un soleil de feu. Nous devions apaiser notre soif inextinguible avec de l'eau salée.

« Notre ami Roiewski devint fou furieux et nous dûmes le ligotter.

« Heureusement qu'un ouragan se déchaine sur nos têtes, et nous nous désaltérons avec délices avec de l'eau de pluie.

« Le cinquième jour, nous arrivons enfin avec notre radeau disloqué à l'embouchure d'un fleuve. Un canot est attaché à un arbre. Une plantation doit être près de là, mais elle était encore bien loin.

« Carpézat et moi proposons à nos cinq collègues d'aller à la recherche de cette demeure pendant qu'ils nous attendraient.

« Malgré notre grande habitude des privations et nos robustes constitutions, nous risquons de périr pendant cette investigation.

« Nous piétons et glissons dans des marécages sans fin, dévorés par des insectes venimeux, piqués par des reptiles grouillant dans la vase et continuellement menacés par la dent des animaux féroces.

« Nous trompons notre faim avec quelques fruits sauvages et tranquillisons notre soif avec la rosée des feuilles.

« Enfin, nous atteignons une ferme hollandaise. A notre arrivée, ses habitants étaient à table; à notre vue, ils se lèvent surpris, terrifiés, et nous prennent pour deux spectres, noircis par le soleil, décharnés par la faim, boursoufflés par les moustiques, les pieds en sang, les yeux en feu et hors de leurs orbites, nos vêtements et nos chaussures en lambeaux... Nous leur tendons les bras et peu à peu la compassion de ces braves gens domine leur crainte, et ils nous soignent, nous restaurent et nous habillent avec la plus touchante sollicitude.

« De nouveau sur pied, nous demandons à sauver nos camarades et nous repartons sur un bateau chargé de nourriture et de vêtements, conduits par nos bons Hollandais; en quelques heures, nous retrouvons nos compagnons, mais dans un état lamentable.

« Bouquenez, torturé par la faim, avait mangé de la boue.

« Babin était devenu sourd et le sang lui sortait par les oreilles.

« Gérard à l'état de squelette.

« Pianori et Roiewski, enlisés dans la vase jusqu'au cou, avaient été rongés vivants, lentement, par les scorpions.

« Après avoir perdu de part et d'autre toute espérance de se revoir, la joie des survivants fut ineffable.

« Tous debout sur la grève, les mains levées au ciel, ils s'écriaient: Liberté! liberté bien aimée, tu n'as pas abandonné ceux qui te chérissent! Malheur à Napoléon III! Mort au tyran et au traître de la République!»

« Les cinq évadés furent conduits au

lieutenant de police P. Balin, à Paramaribo.

« Le procureur général, sur leur parole d'honneur qu'ils étaient des prisonniers politiques, les libéra et leur offrit l'hospitalité jusqu'à leur départ aux Etats-Unis.»

Une surprise les attendait encore à Paramaribo. Au milieu de la nuit, ils furent tout à coup réveillés.

— Qui est là?

— Guérin, Meunier et d'autres de vos amis. Nous venons de l'île du Diable, nous sommes 20 et nous en attendons encore 14 demain; mais ces 14 furent repris.

En moins d'un mois, 41 prisonniers politiques, suivant l'exemple héroïque de Chabannes et consorts, s'échappèrent de l'île maudite et se rendirent à New-York.

Là, une grande ovation républicaine attendait les martyrs de la liberté. Ils furent portés en triomphe dans les rues, et l'effigie du tyran fut brûlée sur les places publiques par la foule.

SILVIO PELLICO.

## Comptes du Fonds de Secours DU Bataillon de Pompiers

arrêtés au 31 décembre 1897

Profits et Pertes	Doit	Avoir
Amendes	Fr.	389.50
Dons et Legs		40.—
Intérêts		887.85
Indemnités (en sus des versements de la Caisse centrale s'élevant à fr. 423 50)	Fr.	213.85
Capital		1,103.50
	Fr.	1,317.35
	Fr.	1,317.35

Capital au 31 décembre 1896 Fr. 21,460.70

Augmentation en 1897 » 1,103.50

Capital au 31 décembre 1897 Fr. 22,564.20

### Etat de la fortune du fonds de secours du Bataillon de Pompiers

Espèces en caisse	Fr.	85.60
Solde créancier à la Banque Robert & Cie		867.60
11 obligations 4 1/2 % Commune Chaux-de-Fonds 1880		5500.—
1 obligation 4 % Commune Chaux-de-Fonds 1887		1010.—
2 obligations 3 3/4 % Commune Chaux-de-Fonds 1890		2000.—
1 obligation 3 3/4 % Commune Chaux-de-Fonds 1892		1010.—
6 obligations 3 1/2 % Commune Chaux-de-Fonds 1897		3005.—
3 obligations 3 1/2 % Etat de Neuchâtel 1893		2985.—
2 obligations 3 1/2 % Etat de Neuchâtel 1894		1995.—
1 obligation 3.60 % Commune de Locle 1894		1006.—
1 action Abeille		100.—
Caisse d'Epargne		3000.—
	Fr.	22,564.20

## PURIFIEZ L'AIR en brûlant du PAPIER d'ARMÉNIE

Le meilleur Désinfectant connu.



« Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du PAPIER d'ARMÉNIE

1 boîte 12 cahiers pour 288 usages, fr. 3.25  
1/4 boîte 6 cahiers pour 144 usages, fr. 1.75  
1 cahier pour 24 usages, fr. 0.35

Enveloppes-échantillons contenant du Papier d'Arménie, à 10 et 20 cent.

Envoi franco dans toute la Suisse contre mandat ou timbres-poste.

Papeterie A. Courvoisier  
1, Rue du Marché 1.

L'IMPARTIAL est en vente chaque soir, dès 7 heures au Magasin de Tabac et Cigares, Rue Léopold Robert 72. — 5c. le numéro.

Rhabilleur. On demande pour les Hesp... Philippines un horloger-rhabilleur...

Graveurs. Plusieurs ouvriers graveurs, finisseurs et mille-failliers...

Acheveurs. On demande de suite deux bons acheveurs ancre...

Gullichoeur. Sur argent est demandé pour une ou deux semaines...

Doreuse. On demande une ouvrière ou à défaut une apprentie...

Régleuses. Deux bonnes régleuses Brequet sont demandées...

Nickeleur. Un bon ouvrier nickeleur de mouvements...

Graveurs. Deux graveurs pourraient entrer de suite...

Assujetti. Un jeune homme ayant déjà travaillé dans les remontrages...

On jeune homme dégoûrdi et de toute moralité trouverait à se placer...

Portier. On demande un portier sachant les deux langues...

Jeune fille. On demande une jeune fille honnête sachant faire tous les travaux...

Volontaire. Dans une bonne famille sans enfant, on demande de suite une jeune fille active...

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon comme commissionnaire...

Apprenti. On prendrait comme apprenti emboîteur un jeune garçon de bonne conduite...

Servante. On demande une bonne servante sachant bien la cuisine...

Servante. On demande de suite une bonne servante ou à défaut une jeune fille...

Aiguilles. On demande encore quelques jeunes filles libérées des écoles...

Demoiselle. On dame est demandée de suite pour soigner l'entrée et la sortie de l'ouvrage...

Servante. On demande une jeune fille ou à défaut une personne plus âgée bien au courant...

Servante. On demande pour de suite une forte servante bonne à tout faire...

Apprentie. On demande une apprentie et une assujettie lingères...

Apprentie. Dans une bonne maison de couture, on demande une jeune fille honnête...

Jeune fille. Un garçon sérieux est demandé de suite pour aider au bureau...

On jeune homme libéré des écoles pourrait entrer de suite comme APPRENTI...

Jeune homme. Une ancienne maison d'horlogerie de la place demande un jeune homme...

Chambre. A louer de suite un monsieur ou une demoiselle de toute moralité...

Chambre. A louer de suite ou plus tard à un ou deux messieurs solvables...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur ou une demoiselle...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur ou une demoiselle...

Un visiteur actif et capable de diriger une fabrication courante...

Apprenti. On demande pour le 1er mars un jeune homme fort et robuste...

Apprentie. On demande de suite une apprentie tailleur, d'une bonne famille...

Apprenti. Un jeune garçon, libéré des écoles pourrait entrer de suite...

Remonteuse. On demande pour entrer de suite un remonteuse habile pour grandes pièces ancre...

Remonteuse. On demande un ouvrier remonteuse capable de diriger un atelier...

Démonteur. Un bon démonteur, assidu et régulier au travail, est demandé...

Gullichoeur. Un gullichoeur pour fonds argent peut entrer de suite dans un atelier...

Dans un atelier de monteur de boîtes or de la localité, on demande un bon soudeur d'assortiments...

Polisseuses. On demande des polisseuses de boîtes argent, ainsi qu'une jeune fille...

Servante. On demande une fille honnête connaissant les travaux du ménage...

Jeune fille. Dans un magasin de nouveautés, on demande une jeune fille intelligente...

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon libéré des écoles comme commissionnaire...

Magasin. On offre à louer de suite un beau magasin bien situé, avec logement et dépendances...

Logement. 1898 un logement composé de 2 chambres, 3 cabinets, 2 cuisines et dépendances...

Appartement. A louer pour le 23 avril un bel appartement de 3 pièces...

Appartement. A louer pour le 1er mars un petit appartement composé de une chambre, cuisine et dépendances...

Pignon. A louer de suite ou pour époque à convenir, un pignon meublé ou non...

Cave. A louer une belle grande cave à S'adresser Boul'd du Petit-Château 18...

Chambre. A louer à un Monsieur travaillant dehors, une chambre à 2 fenêtres, meublée, située à proximité de la Poste...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer une petite chambre meublée, à un Monsieur tranquille et solvable...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un monsieur tranquille...

Chambre. A louer une chambre meublée, à 2 fenêtres, au soleil...

Chambre. A louer pour le 15 février meublée, au soleil, à un Monsieur travaillant dehors...

Chambre. A louer une chambre meublée à un monsieur de toute moralité...

Rez-de-chaussée à louer et remis à neuf, pour le 23 avril 1898...

Appartement. A louer pour St Georges 1898 un logement de trois pièces, cuisine et dépendances...

Pignons. A remettre de suite pour petits ménages deux petits pignons composés de deux pièces et dépendances...

Appartement. A louer pour le 20 février prochain ou 23 avril un appartement de 3 pièces, corridor, alcôve et dépendances...

Appartements. A louer de suite un appartement de 3 pièces; pour la St-Georges un rez-de-chaussée...

Magasin. A louer pour St-Georges 1898, à proximité de la Gare et de la Poste, un magasin avec ou sans appartement...

Jolis appartements à louer pour St-Georges 1898. S'adresser à M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135...

Bel appartement de 5 pièces, très belle situation, vastes dépendances, cour, jardin, baanderie...

Appartement. A louer pour le mois de février un appartement de trois pièces, cuisine et dépendances...

A louer dans maison d'ordre, pour St-Georges 1898, un beau rez-de-chaussée de 2 pièces au soleil...

Chambre. A louer une belle chambre meublée à monsieur de toute moralité et travaillant dehors...

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, à un ou deux Messieurs de toute moralité et travaillant dehors...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité...

Deux personnes tranquilles et solvables demandent à louer de suite un petit logement de deux pièces et dépendances...

Une demoiselle demande à louer de suite une chambre meublée tout à fait indépendante...

Des personnes solvables demandent à louer dans une maison d'ordre, pour St-Martin 1893 ou avant, un logement de 3 pièces et corridor...

On demande à louer pour le mois d'avril ou mai un appartement de 2 ou 3 pièces ou une petite maison, situé aux environs de la Chaix-de-Fonds...

On demande à acheter 1 établi portatif en bon état, ayant grandes layettes de chaque côté ou une grande layette avec petits tiroirs...

On demande à acheter d'occasion 1 petite pousette à 3 roues. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL...

On demande à acheter SETTE à 3 roues, en bon état. S'adresser rue des Granges 8, au 2me étage...

On demande à acheter un établi de graveur et un lapidaire. S'adresser rue du Nord 63, au rez-de-chaussée...

Occasion. A vendre 1 magnifique piano fabrique Blüthner, Leipzig, avec chaises, un secrétaire, tables rondes, ovale, à ouvrages, de nuit, 6 chaises jonc, 1 petit lit d'enfant avec rideaux, chaise, baignoire et pousette, 1 régulateur, 1 lit à une personne, grands rideaux couleur, lampes à suspension, vaisselle, plusieurs beaux volumes reliés, historiques et de sciences, ainsi que différents objets trop longs à détailler...

A vendre faute de place une table ronde noyer massif, une vitrine et des outils pour monteuses de boîtes. S'adresser rue de la Serre 4, au 1er étage, à gauche...

A vendre à bon marché, 1 bon piano. S'adresser rue D. Jean-Richard 33, au rez de chaussée...

A vendre faute d'emploi, à très bas prix, une jolie pousette presque neuve. S'adresser rue de la Demoiselle 18, au 2me étage...

A vendre un beau potager avec angles et barres jaunes, bouillotte et robinet cuivre, une belle glace sculptée, le tout bien conservé et à très bas prix. S'adresser rue du Soleil 15, au magasin...

Occasion. A vendre à prix avantageux un potager à pétrole, un tour à tourner pour emboîteur, ainsi qu'un magnifique renvoi, le tout très peu usagé. S'adresser rue de la Serre 38, au 1er étage...

A vendre quatre cabris portants, ainsi qu'une brebis portante avec deux agneaux; le tout à très bas prix. S'adresser rue de la Demoiselle 98, au 4me étage...

Revolver. A vendre un revolver d'office, très peu usagé, petit calibre et d'ordonnance avec son étui cross, prix fr. 45. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL...

A vendre beaux lits neufs en crin animal, un lit usagé presque neuf (fr. 85), belles tables rondes, tables carrées, jolies tables de nuit neuves et usagées, chaises neuves, le tout à bon marché. S'adresser rue du Parc 46, au sous-sol...

A vendre un potager n° 11 bien conservé, ainsi qu'une pousette anglaise. S'adresser rue de la Charrière 29, au second étage...

A vendre un lit d'enfant, grand berceau complet, très peu usagé et en parfait état. Prix modique. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL...

Potager. A vendre à très bas prix un joli potager n°11, un peu usagé mais en très bon état. S'adresser rue de la Paix 49, au pignon...

A vendre une pousette à 3 roues, peu usagée (18 fr.) et une chaise d'enfant (3 fr. 50). S'adresser rue A.-M. Piaget 68, au rez-de-chaussée...

A vendre un établi, un tour à faire les roquets et un potager à gaz. S'adresser rue de la Demoiselle 35, au 3me étage...

A vendre d'occasion un beau potager, système français. Prix modique. S'adresser à M. Alfred Guyot, géral, rue du Parc 75...

A vendre une bonne guitare; plus une pile électrique (10 fr.). S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL...

A vendre une grande volière, ainsi qu'une jolie cage découpée avec un canari du Harz bon chanteur. S'adresser boulevard de la Gare 1, au 1er étage à droite...

Enseigne. A vendre une enseigne de 48 cm. de largeur. S'adresser rue des Granges 7, au 1er étage...

Aux fiancés. A vendre, faute de place, un magnifique table ronde noyer massif. Prix avantageux. S'adresser rue de la Demoiselle 25, au rez-de-chaussée, à gauche...

A vendre 4 chars à échelles, 1 chaudière en cuivre contenant environ 35 litres, 2 grandes marmites avec anses et des sonnettes. S'adresser au Valanvra 10, chez M. Abram Frutschi père...

A vendre une bonne et forte machine à arrondir allant au pied, avec établi portatif, en bon état. S'adresser rue du Soleil 15, à l'épicerie...

Un bois de lit sapin à deux personnes et le sommier, sont à vendre, faute de place; 2 mois d'usage. S'adresser à M. Albert Lehmann, rue du Pont 11...

Occasion! A vendre faute de place, une belle volière avec 8 canaris mâles et femelles. Prix 15 fr. S'adresser rue du Progrès 97, au 1er étage...

A vendre d'occasion et à bas prix, un lit 6 chaises, une petite table. S'adresser rue de la Paix 79, au sous sol...

Jolies Boîtes à timbres en celluloid, avec couvercle transparent, à trois et cinq compartiments. 2 fr. 15 et 2 fr. 50. Papeterie A. COURVOISIER, pl. du Marché...

Une pauvre femme a perdu dimanche un montre argent avec inscription sur la cuvette: «Louis Jacot, Locle». La rapporter, contre récompense, rue du Collège 8, chez Mme Deschamps...

Perdu dans les rues du village, une couverture de cheval, marquée «Louis Oppliger, aux Grélets». La rapporter, contre récompense, à la dite adresse...

Perdu lundi soir, depuis la place de l'Hôtel-de-Ville à la rue Fritz Courvoisier, une MONTRÉ métal avec chaîne et médaillon gravé. Bonne récompense à qui la rapportera rue de la Serre 61, au 1er étage...

Perdu depuis la rue de la Paix 43, au magasin de fournitures Sandoz, place de l'Ouest, trois paires de brucelles. Les rapporter, contre récompense, rue de la Paix 43, au rez-de-chaussée...

Perdu samedi soir, depuis le Stand jusque sur la place de l'Hôtel-de-Ville, une bague en or avec pierre grenat. La rapporter, contre bonne récompense, au magasin du Pont-Neuf, rue de l'Hôtel-de-Ville 8...

Perdu à la rue Léopold-Robert ou rue D. Jean-Richard, un trousseau de 5 clefs. Prière de les rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL...

Perdu aux alentours de la Gare un bonnet en pelisse noir. Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL...

Oublié un PARAPLUIE au magasin de tabacs, rue Léopold Robert 72. L'y réclamer...

Un jeune chien gris et blanc s'est rendu mardi matin chez M. Zaugg, rue du Puits 20, où l'on peut le réclamer contre les frais d'insertion...

Les enfants de feu Léon Cuche, Alice, Lina, Léon, Elisa et Fritz Cuche, ainsi que les familles Rutschmann, Ruch, Christen, Sigrist, Meyer, Ed. Cuche, Chollet, Perrenoud et Amez-Droz ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée mère, sœur, belle sœur, tante et cousine...

Madame ELISA CUCHE, née RUCH, que Dieu a retirée à Lui dimanche, à 10 heures du soir, à l'âge de 47 ans, après une courte et très pénible maladie. La Ferrière, le 31 janvier 1898.

L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 2 février, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire, Crêt de la Borne. Départ à midi et demi. Les dames ne suivent pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1551-1

Il paiera son troupeau comme un berger, il rassemblera les agneaux entre ses bras, et les portera dans son sein. Essai XL, 11.

Antouré de tous ses élus; La joie remplit tout mon cœur Quand ils chantent bienvenue! Bienvenue à Toi qui viens, Jésus.

Monsieur et Madame Fritz Emile ELLEN-Laager et leurs enfants, Ida et Berthe, ainsi que les familles ELLEN, Frey et Laager, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin...

Mercredi 2 février 1898. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mercredi 2 février, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, Grandes-Crosettes n° 37A.

Les dames ne suivent pas. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1565 1

**COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
**CONFÉRENCE PUBLIQUE**  
 le Mardi 1<sup>er</sup> Février 1898, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre : 1464-1  
**Le droit de la femme mariée sur ses biens.** par M. le D<sup>r</sup> Ed. BÉGUÉLIN, professeur à l'Académie.

**Paroisse catholique romaine**  
 de la Chaux-de-Fonds.

**Dimanche 6 Février 1898**  
 à 11 h. du matin  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**Règlementaire**  
**A L'ÉGLISE**  
 ORDRE DU JOUR  
 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.  
 2. Rapport du caissier.  
 3. Rapport général sur la marche de la paroisse pendant l'année 1897.  
 4. Nomination des vérificateurs des comptes.  
 5. Divers.  
 1600-3 **Le Comité.**

**EMPRUNT**  
 On demande à emprunter, contre bonne garantie hypothécaire, une somme de  
**10,000 francs**  
 S'adresser, pour tous renseignements au notaire **A. Bersot**, rue Léopold-Robert 4, à la Chaux-de-Fonds. 1130-1

**LEÇONS DE PIANO**  
 Une dame disposant de quelques heures par jour, donnerait des leçons de piano à de jeunes élèves. Prix modérés.  
 S'adresser rue Alexis-Marie-Piaget 63, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 1359-1

**L'Art du Découpage**  
 Spécialité d'articles et d'outils pour le découpage du bois. — Dessins Fumel, Lorin et Barelli. — Machines à main et à pied. — Bois de choix et de toutes dimensions. — Accessoires pour le montage des objets. 16684-7  
**E. KLIEBES**  
 39, rue de l'Entrepôt, GENEVE.  
 — Prix-courant gratis et franco. —

**Demande d'emploi**  
 Une jeune dame demande place comme vendeuse dans un magasin de détail ou pour faire des copies et écritures. — S'ad. sous chiffres **A. R. 1350** au bureau de l'IMPARTIAL 1350-1

**M<sup>me</sup> Louise Schæffer**  
 Maison de la Brasserie Ariste Robert  
 Pour Bals et Soirées  
**AIGRETTES** haute nouveauté.  
**Fleurs et Bouquets** en tous genres.  
**Gaze, Mousseline de soie**, couleurs variées. 1481-2

Demandez dans les cafés-restaurants et hôtels  
**Asti mousseux**  
 bouché comme le Champagne  
**Emile PFENNIGER**  
 Chaux-de-Fonds  
 fournisseur en gros  
 TÉLÉPHONE  
 à La Chaux-de-Fonds et au Locle.  
 Agents sont demandés avec garanties. 17942-17

**Pommes**  
 On vend des belles pommes d'Italie à 3 et 3 fr. 50 la mesure, chez **Angellino**, restaurant Valsesiano, rue de la Banquette 12A. 1240-1

**A vendre**  
 L'Office des faillites de la Chaux-de-Fonds offre à vendre les marchandises et outils de l'atelier de **Gustave Cornu**, quand vivait peintre en voiture, à la rue de l'Hôtel-de-Ville. 991-1  
 S'adresser à l'Office des faillites.

**A louer pour Saint-Georges 1898 un bel appartement**  
 de 4 pièces, dépendances, corridor fermé, jardin. Prix avantageux. — S'adresser à **M. Cornu**, Place d'Armes 12A, Chaux-de-Fonds. 65-9\*

Seul dépôt au Magasin 9341-40  
**J. B. STIERLIN**  
 Rue du Marché 2, LA CHAUX-DE-FONDS  
 vis-à-vis de l'Imprimerie Courvoisier  
 du Champagne suisse aux marques suivantes ;

**Champagne Muscat du Valais**  
**Champagne Fendant du Valais**  
 et du crû renommé  
**Vin d'Espesses (Clos des Perles)**

**SERRURERIE DE BATIMENTS EN TOUS GENRES**  
 Spécialité d'Installations pour l'eau  
 Construction de Fourneaux  
 Potagers en tous genres  
**BALUSTRADES, GRILLES EN FER, BALCONS**  
 Spécialité de Devantures pour magasins  
 Prompte exécution. — Prix modérés

**BACHMANN & MARTHALER**  
 5, Rue Jean-Richard 5  
 Success. : **Edouard Bachmann, Chaux-de-Fonds**

J'ai l'honneur d'aviser notre nombreuse clientèle de la localité en particulier et celle des environs en général que je viens de reprendre pour mon compte personnel la succession de l'ancienne maison  
**Bachmann et Marthaler**  
 Je m'efforcerai, comme par le passé, autant par un travail soigneux que par une prompte exécution, de satisfaire les clients qui voudront bien m'honorer de leur confiance. 1469-5  
 La Chaux-de-Fonds, 19 janvier 1898.  
**E. Bachmann.**

**Grande liquidation**  
**d'Outils et Fournitures d'Horlogerie**  
 Les locaux occupés par le magasin **L. Frésard**, rue du Soleil 1, La Chaux-de-Fonds, étant loués pour St Georges, tous les articles en magasin seront dès ce jour vendus avec une forte remise sur les prix de fabrique, afin d'activer la liquidation.  
 L'assortiment est encore au grand complet. Les personnes voulant profiter de cette unique occasion, feront bien de se hâter. 1024-21

Un excellent Livre de cuisine bourgeoise est le volume  
**LES RECETTES DE MA TANTE**  
 augmenté d'un Appendice sur la Cuisine aux champignons  
 par **M<sup>me</sup> DUPERTUIS**  
 Prix relié, 3 fr. 50.  
 Cet ouvrage en est déjà à sa VIII<sup>e</sup> édition. — En vente à la  
**Librairie A. COURVOISIER**, place du Marché

**Efficace Apéritif!**  
**BITTER DENNLER**  
 37 ans de succès.  
 57 Médailles et Diplômes.  
 Avec ou sans eau, c'est une boisson domestique incomparable. Répandu sur tout l'univers.  
 Très recommandé par beaucoup de médecins. 5219-2  
 Exigez toujours du véritable  
**BITTER DENNLER**



**- Grande Vente -**  
 pendant le mois de Février seulement  
**5%** d'escompte sur tout achat de 5 francs.  
**10%** d'escompte sur tout achat de 10 fr. et au-dessus.  
 sur tous les articles dont le prix n'a pas été baissé. L'escompte sera bonifié en marchandises. — En liquidation, environ 1479-4  
**20 voitures d'enfants**  
 dans l'article riche, sur lesquelles il sera fait un grand rabais.  
 C'est au  
**Grand Bazar Parisien**  
 46, Rue Léopold-Robert 46.

**Der beredte Franzose.**  
 Eine Anleitung in sehr kurzer Zeit, ohne Hilfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen und sprechen zu lernen. — Praktisches Hilfsbuch für alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen.  
 Preis: Fr. 1.20.  
**PAPETERIE A. COURVOISIER**, 1, Rue du Marché.

Entrée 30 cent. Enfants 20 ct.  
**Panorama artistique international.**  
 à côté de l'Hôtel Central 1261-102  
**RUE LÉOPOLD ROBERT 58**  
 Du 31 Janvier au 6 Février 1898  
**Erzgebirge**  
 (Suisse Saxonne).



**MAGASIN DE MODES**  
 Articles d'Hiver du  
**BAZAR NEUCHÂTELOIS**  
 Pelisses et Manchons  
 Tours de cou en plumes  
 Tours de cou en Thibet noirs, gris, blancs à 1 fr. 50.  
 Chales russes. Pélerines  
 Fançons. Figaros  
 Bacheliques. Capots. Echarpes  
 Jupons. Camisoles  
 Gilets de chasse (Spencers)  
 Manteaux pour bébés  
 Robes. Capotes. Béguins peluche  
 Cygne. Marabout. Plumes  
 Gants de peau doublés pour dames, messieurs et enfants  
 Chapeaux de feutre  
 Capotes. Coiffures 1436-1  
 Escompte 3 1/4  
 Un lot de chapeaux de feutre sera vendu à 50 cts. pièce.



**40 Modèles nouveaux!**  
 sont arrivés au  
**Grand Bazar du PANIER FLEURI**  
 Toutes nos Poussettes proviennent de la Fabrique renommée **Sender, Schaffhouse**, et sont vendues avec garantie d'une année.  
 Solidité — Élegance — Prix modiques  
 13442-197

Talles Mousselines  
 Grand assortiment de  
**SOIES-SOIES**  
 pour ROBES de BAL  
 Magasin de Soieries  
 591-3 **LÉOP. ROBERT 23.**

**Changement de domicile**  
 L'atelier pour la 1027-1  
**Fabrication de Cadrans d'Email**  
 de **M. C.-A. NICOLET**  
 est transféré  
**RUE DE LA SERRE 59a**

**A vendre**  
**Montagne Russe**  
 tout neuf à moitié prix. — S'adresser chez **M. JULLIARD**, rue de Neuchâtel 4, à Genève. H-384-x 840-4  
**Enregistrement de marques de fab<sup>ri</sup>**  
**A. WALLER CHAUX-DE-FONDS**

**MAISON**  
 A vendre une maison de rapport, dans un quartier très fréquenté de la localité, avec deux grands ateliers et vaste dégagement. Prix avantageux. — S'adresser sous chiffres **A. B. 1220**, au bureau de l'IMPARTIAL. 1220-2

**AVIS AUX GRAVEURS**  
 La Manufacture d'horlogerie **COMPO-TOWSKY**, à St-Petersbourg, cherche à entrer en relations avec un atelier de décoration ayant sous la main des ouvriers possédant exclusivement le biseau « JACQUES ». — S'adresser à **M. Maquet-Josephsky**. 1483

**BRASSERIE de la MÉTROPOLE**  
**MARDI et MERCREDI soir**  
 dès 8 heures  
**Grand Concert**  
 donné par 1585-2  
**L'Orchestre MAYR**  
 ENTRÉE LIBRE

**THEATRE de la Chaux-de-Fonds**  
 Bureaux 8 h. Rideau 8 1/2 h.  
**Vendredi 4 Février 1898**  
 Une seule représentation  
 DONNÉE PAR LA  
**Troupe Lyrique du Théâtre de BESANÇON**

**MISS HELYETT**  
 Opéra-comique en 3 actes, par M. Maxime Boucheron. Musique d'Ed. Audran.  
**ORCHESTRE HANS MAYR**  
 Billets à l'avance chez M. Léop. Beck et Mme Evard-Sagne.  
 Pour plus de détails, voir les affiches et programmes. 1583-3

**Hôtel du Soleil**  
 — MERCREDI et JEUDI —  
 dès 8 h. du soir, 1584-2  
**CONCERT**  
 donné par les  
 Chanteurs Oberlandais, troupe réputée, FAMILLE  
**Siegenthaler**  
 (Deux dames, un monsieur, une fillette, en splendide costume Oberlandais).

**Achat et Fonte de Matières Or et Argent**  
 Achat de Bijouterie 18941-11  
 et Boîtes de montres usagées.  
**Georges BOREL-GALAME**  
 76, RUE DE LA PAIX, 76  
 — La Chaux-de-Fonds —

**Brasserie de la Serre**  
 Tous les MERCREDIS soirs  
 dès 7 1/4 heures 14102-27\*  
**TRIPES**  
 à la Mode de Caen.  
 — TOUS LES JOURS —  
**CHOUCROUTE**  
 avec viande de porc assortie.  
**SAUCISSES de FRANCFORT**  
**ESCARGOTS**  
 Se recommande, G. Laubscher.

**Beau choix**  
**D'ORANGES**  
 à 60 c. la douzaine 1396-4  
**Au Kiosque**  
 près de la Banque RIECKEL

**Mouvements.** On demande à acheter un lot de mouvements échappements faits, 12 1/2, à 15 lg., à remonter et à clef. — Adresser offres avec prix, sous R. S. 50, Poste restante. 1505-2  
**Système Roskopf.** On demande de bons **TERMINEURS** pour montres système Roskopf. — Faire offres par lettre avec prix Case postale 849, La Chaux-de-Fonds. 1482-2

**Bicyclistes** sérieux sont demandés pour placer machines très avantageuses et hors concurrence. — S'adresser à **M. Charles Jeanmonod**, rue de France 22, Locle. 511-3

**Tailleuse.** Mme **NIEDT**, tailleuse, 88, se recommande pour habillements de petits garçons et jeunes gens. 1389-1

**Pensionnaires.** Dans une bonne famille bourgeoise, on prendrait deux pensionnaires. Prix, 1 fr. 20 et 1 fr. 40. 1468-2  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**COIFFURE POUR DAMES**  
 Une bonne coiffeuse se recommande pour bals et soirées. Lavage de tête. Abonnement au mois. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 15, au 1<sup>er</sup> étage. 60-1